

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication**

# **Education et migration : les défis d'accès à la scolarisation et l'intégration sociale des étudiants africains en Belgique.**

Auteur-e : Akonga Raïssa  
Promoteur-ric(e) : Prof. Kenza Amara Hammou  
(ou Co-promoteur-ric(e) : Dr. Valentina Brogna  
Lecteur-ric(e) : Croché Sarah

Année académique 2024-2025  
Intitulé du diplôme : Master 60 en sciences politiques, orientation  
générale

## Résumé

Ce mémoire s'intéresse à l'accès aux études supérieures des étudiants africains en Belgique, dans un cadre migratoire et institutionnel complexe. L'objectif principal est d'identifier et de comprendre les défis auxquels sont confrontés les étudiants, tant sur le plan académique que social, administratif ou financier.

Ainsi, j'ai choisi de me baser sur cette question de recherche : quels sont les obstacles rencontrés par les étudiants africains dans leur processus d'accès et d'intégration au sein de l'enseignement supérieur en Belgique, et comment parviennent-ils à les surmonter ?

Pour répondre à cette question, j'ai mené une étude qualitative auprès de six étudiants africains qui ont immigré en Belgique avec un visa D et qui sont tous inscrits dans des programmes de maîtrise à l'université francophone, plus précisément à Bruxelles.

L'analyse révèle que les étudiants rencontrent des difficultés financières à l'arrivée, mais y font face en travaillant. Niveau social, face à la solitude, l'isolement ou les difficultés d'adaptation académique. Les étudiants développent des stratégies d'intégration. Celle-ci varie selon les différents parcours. Les résultats sont analysés à la lumière des théories de l'acculturation de Berry et du capital social de Bourdieu pour mieux comprendre les dynamiques d'adaptation et d'insertion.

Ce travail met en lumière et permet de comprendre les résultats multiples de ces étudiants et invite à repenser les dispositifs d'accueil pour favoriser une meilleure inclusion.

## Remerciements

Je suis très reconnaissante envers ma promotrice, Kenza Amara Hammou, pour son accompagnement, ses conseils et sa bienveillance tout au long de la rédaction de ce mémoire. Sa disponibilité et ses retours bienveillants ont grandement contribué à enrichir ma réflexion.

Je remercie également ma co-promotrice, Valentina Brogna. Merci pour son aide également, pour ses remarques pertinentes et son temps dans le suivi de mon travail.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du jury et à ma lectrice madame Croché Sarah de ce mémoire, pour l'attention portée à mon travail.

Un merci tout particulier à mon mari pour son soutien indéfectible durant cette reprise d'études. Merci d'avoir cru en moi, de m'avoir encouragée dans les moments de doute et d'avoir pris soin de nos enfants avec autant de générosité lorsque j'en avais besoin. Sa présence a tellement été précieuse.

Je remercie toutes les personnes concernées de loin ou de près durant ce parcours : les personnes interrogées, mes amis ainsi que ma famille. Vos mots, votre écoute et votre bienveillance ont été précieux dans l'avancement de ce projet.

Je tiens à exprimer une reconnaissance particulière à mes parents, ma mère qui m'a soutenue en gardant également mes enfants durant les week-ends et mon père, qui m'a toujours encouragée à poursuivre de longues études et qui demeure pour moi un modèle d'engagement intellectuel, lui-même étant diplômé en sciences politiques.

À toutes et à tous, merci du fond du cœur.

## Table des matières

Résumé.....	2
Remerciements.....	3
Liste de graphiques, image et tableau .....	6
Préambule.....	7
Introduction générale .....	8
Chapitre I : La problématique et cadre théorique .....	10
1.1 Contextualisation de la problématique.....	10
1.1.1 L'enseignement supérieur en Belgique .....	10
1.1.2 Les étudiants africains dans les universités belges .....	12
1.1.3 Qu'entend-t-on par intégration social, académique et culturelle .....	15
1.1.4 Entre migration et éducation.....	15
3.4 Formulation de la problématique .....	16
1.2.1 Présentation de la question centrale .....	16
1.2.2 Pistes exploratoires émergente de la littérature .....	17
3.5 Théories mobilisées .....	18
1.3.1 La théorie du capital de Bourdieu.....	18
1.3.2 La théorie d'acculturation de Berry.....	20
Chapitre II : Synthèse de la littérature sur les étudiants migrants.....	21
3.6 Les difficultés administratives.....	21
2.2 Les difficultés économiques.....	23
2.3 Les difficultés socio-culturelles.....	24
2.4 Le racisme et la discrimination .....	27
Chapitre III : Démarche méthodologique .....	29
3.1 L'approche exploratoire, mon choix méthodologique .....	29
3.2 Méthode qualitative via l'entretien semi-directif.....	30
3.3 Population et terrain d'enquête.....	31
3.3.1 Description et critère de sélection des étudiants africains interrogés .....	31
3.3.2 Modalité d'accès au terrain.....	33
3.7 Outils et technique de collecte : l'entretien semi-directif, construction du guide d'entretien et procédure de collecte de données.....	35
3.8 Réflexion éthique sur le terrain mené.....	37
Chapitre IV : Analyse des données et résultats .....	39
4.1 Sélection des thèmes et présentation des résultats .....	39
4.1.1 Les obstacles administratifs et financiers .....	39
4.1.1 Les obstacles liés à l'intégration académique.....	44
4.1.2 Intégration sociale et le sentiment de solitude.....	48
4.2 Discussion des résultats.....	52

4.2.1	Rappel des principaux résultats.....	52
4.2.2	Interprétation des résultats.....	53
4.2.3	Comparaison des données avec la littérature.....	54
	Conclusion générale.....	58
	Bibliographie.....	60
	Annexes.....	63

## Liste de graphiques, image et tableau

- **Liste de graphique**

Graphique 1 : Théorie d'acculturation Berry

Graphique 2 : Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur en fonction du type d'enseignement et de leur nationalité en 2022-2023. Page :

Graphique 3 : nationalité les plus accordés et refusés parmi les visas D

- **Liste d'image**

Image 1 : Campus UCL

Image 2 : Campus UBL

Image 3 : Campus UBL à Bruxelles

- **Liste de Tableau**

Tableau 1 : statistique de l'enseignement en Belgique

## Préambule

*« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Si j'ai eu recours à l'IA, j'ai scrupuleusement respecté les règles établies en la matière par la note du bureau Faculté ESPO en date du 1er juillet 2024, tout particulièrement dans son point 4.*

*Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses en ce compris l'usage des outils d'intelligence artificielle générative et savoir qu'un plagiat ou que toute autre forme d'irrégularité est une faute grave et est susceptible de donner lieu aux procédures et sanctions prévues aux articles 107 à 114 du RGEE (Règlement général des études et des examens)».*

## Introduction générale

Depuis plusieurs années, le phénomène de la mobilité étudiante internationale augmente entre les pays d’Afrique et d’Europe. Dans ce sens, la Belgique est une destination qui accueille les étudiants étrangers. Parmi la population universitaire de la Belgique en moyenne 13 pourcent de ses étudiants sont des étudiants étrangers hors union européenne. Ceux-ci en quête de formation, d’ouverture culturelle et de perspectives professionnelles. Si cette mobilité représente une chance de développement personnel, elle s’accompagne aussi de défis multiples sur différentes dimensions tels qu’académique, administrative, économique culturelle et social.

Si les discours institutionnels mettent souvent en avant l’ouverture des frontières académiques et la valorisation de la diversité, la réalité vécue par ces étudiants africains est souvent plus nuancée. Derrière les chiffres et les politiques d’internationalisation se cachent des trajectoires personnelles marquées par des défis multiples : démarches administratives complexes, pressions financières, difficultés académiques, choc culturel, sentiment d’isolement, et parfois discrimination. Autant d’obstacles qui pèsent sur l’expérience étudiante et sur les conditions de réussite et d’insertion dans la société d’accueil.

Dans ce mémoire, j’ai souhaité porter un regard humain et critique sur ces parcours d’étudiants africains venus poursuivre leurs études en Belgique francophone, et en particulier à Bruxelles. À travers une approche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs, l’objectif est de comprendre les mécanismes qui freinent ou facilitent leur accès aux études supérieures, ainsi que les stratégies qu’ils mobilisent pour s’adapter et s’intégrer, tant sur le plan académique que social.

Pour ce faire, ma réflexion s’appuie sur des cadres théoriques tels que la théorie du capital social de Bourdieu, qui permet d’analyser les inégalités d’accès et les ressources mobilisables dans l’espace universitaire, ainsi que le modèle d’acculturation de Berry, utile pour comprendre les dynamiques d’adaptation culturelle dans un contexte migratoire.

La problématique centrale de ce travail peut dès lors se formuler comme suit : Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les étudiants africains dans leur parcours d’accès, de maintien et d’intégration dans l’enseignement supérieur belge, et comment y font-ils face ?

Dans une première partie, je présenterai le cadre théorique et la littérature dans lequel s'inscrit cette recherche, ainsi que la méthodologie adoptée. Ensuite, nous analyserons les données issues du terrain, en faisant ressortir les thématiques principales dégagées des entretiens. Enfin, la dernière partie sera consacrée à une discussion des résultats, en les mettant en relation avec nos pistes exploratoires initiales et les théories mobilisées, pour comprendre les conditions d'accueil et d'intégration des étudiants africains en Belgique.

# Chapitre I : La problématique et cadre théorique

Pour débiter ce mémoire, dont le but est de mieux comprendre les enjeux liés à l'accès aux études supérieures et à l'intégration sociale des étudiants africains en Belgique, il est essentiel de poser une problématique claire et précise. Cette section vise à contextualiser celle-ci. En abordant le questionnement qui a permis guider cette recherche. Pour ce faire, il est important de comprendre ce qu'est l'enseignement supérieur en Belgique, qu'entend-on par étudiants africains, en quoi consiste la migration estudiantine et l'intégration sociale. Une fois, le contexte posé j'exposerai la problématique et les pistes exploratoire qui guideront ce travail.

## 1.1 Contextualisation de la problématique

Dans cette section, Il convient tout d'abord de situer la problématique dans son contexte global, en tenant compte du cadre institutionnel, les réalités éducatives du pays et les dynamiques d'intégration et de migration. Afin de contextualiser les défis rencontrés par les étudiants africain en Belgique.

### 1.1.1 L'enseignement supérieur en Belgique

L'enseignement supérieur en Belgique occupe une place centrale dans le développement social, économique et culturel du pays. Régi par des compétences communautaires, il se divise entre les trois principales communautés linguistiques : la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles), la Communauté flamande, et la Communauté germanophone. Chacune de ces entités est responsable de l'organisation, du financement, de la reconnaissance des diplômes, ainsi que de la régulation de ses établissements d'enseignement supérieur. (Direction des Allocations et Prêts d'Études.2020).

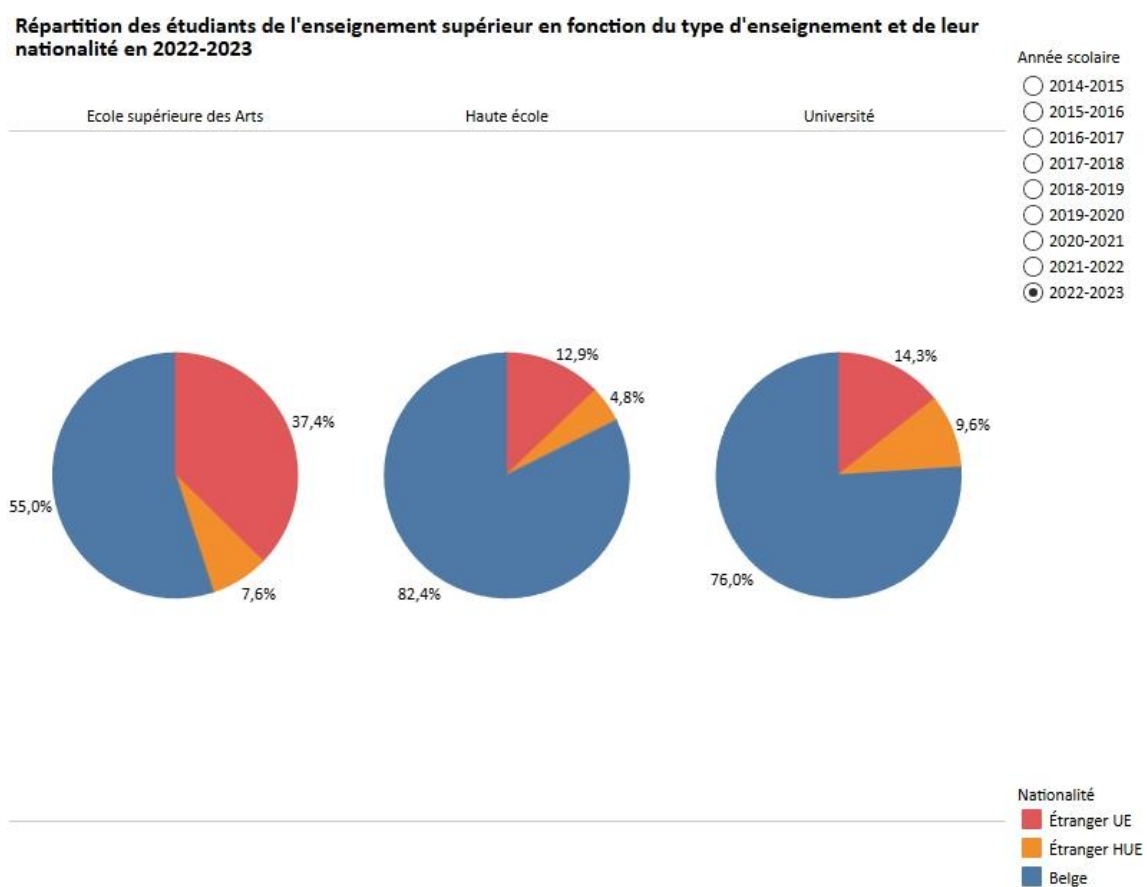
Le paysage de l'enseignement supérieur belge est diversifié, comprenant des universités, des hautes écoles, des écoles supérieures des arts et des établissements d'enseignement de promotion sociale. Ces institutions délivrent des diplômes de type court (bacheliers professionnalisants) et de type long (bacheliers académiques, masters, doctorats)

Sur le plan académique, la Belgique se distingue par la qualité de son enseignement, la liberté académique, et la diversité de ses programmes. De nombreux établissements belges jouissent d'une réputation internationale et attirent chaque année un grand nombre d'étudiants étrangers. Ainsi, selon les chiffres ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur), près de

22 % des étudiants inscrits en Fédération Wallonie-Bruxelles sont de nationalité étrangère dont 7% de pays hors Union européenne, un taux en constante augmentation depuis les années 2000 (ARES, 2023).

Afin de mieux comprendre la répartition des étudiants dans l’enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, il est pertinent de se référer aux données fournies par l’Académie de Recherche et d’Enseignement supérieur (ARES), 47 % des étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont inscrits dans une université, 38 % dans une haute école, 3 % dans une école supérieure des arts et 12 % dans un établissement de promotion sociale. En termes de niveau d’études, 74 % poursuivent un bachelier, 23 % un master, et 3 % un doctorat. Ces chiffres permettent d’appréhender la structure de l’enseignement supérieur en Belgique francophone.

**Graphique 1 :** La répartition des étudiants de l’enseignement supérieur en fonction du type d’enseignement et de leur nationalité en 2022-2023



Source : [statistiques.cfwb.be](https://statistiques.cfwb.be)

Dans le cadre de cette recherche, l'analyse portera sur les étudiants inscrits dans une université, qui représentent 47 % de la population étudiante selon les données de l'ARES. Ce choix se justifie par la place centrale qu'occupent les universités dans le parcours de l'enseignement supérieur. L'étude se concentrera sur la région de Bruxelles-Capitale, où la part de diplômés de l'enseignement supérieur est globalement plus élevée que dans les autres entités du pays, toutes origines confondues. Toutefois, les taux de diplomation restent particulièrement faibles chez les personnes originaires du Maghreb et des pays candidats à l'Union européenne (SPF Emploi, 2024).

Pour examiner cette problématique, plusieurs pistes exploratoires de travail ont été élaborées afin de cerner les obstacles rencontrés par les étudiants africains et d'identifier les leviers d'amélioration possibles. Ces pistes orienteront l'analyse des différentes dimensions liées à l'accès à la scolarisation et à l'insertion sociale de cette population en Belgique francophone.

1. Les obstacles administratifs freinent l'accès des étudiants africains aux études supérieures en Belgique
2. Les difficultés financières et le manque de soutien institutionnel aggravent l'accès et l'intégration des étudiants africains dans les études supérieures en Belgique.
3. Les discriminations raciales et culturelles au sein des institutions éducatives belges affectent négativement l'intégration des étudiants africains.
4. Les étudiants africains bénéficient d'une solidarité communautaire qui aide à surmonter les défis d'accès et d'intégration dans l'enseignement supérieur.

Ces pistes seront plus détaillées dans la suite de ce travail.

### 1.1.2 Les étudiants africains dans les universités belges

La présence des étudiants africains dans les universités belges s'inscrit dans un contexte plus large de mobilité académique internationale, où les échanges entre le Nord et le Sud occupent une place de plus en plus importante. Historiquement marquées par des liens postcoloniaux, notamment entre la Belgique et certains pays d'Afrique francophone (comme la République Démocratique du Congo, le Rwanda ou le Burundi), les relations académiques entre la Belgique et l'Afrique subsaharienne ont évolué vers une coopération axée sur le développement, la formation et la circulation des savoirs. (Bonaventure K. et Marco M. 2001)

Dans leur article « Les mobilités des étudiantes et des étudiants africains : une histoire transnationale de l’Afrique depuis la décolonisation » publié dans la revue *Diasporas* (n° 37, 2021), Anton Tarradellas et Romain Landmeters définissent les migrations étudiantes africaines post-indépendance comme des projets à durée déterminée, impliquant une circulation entre le pays d’origine et le pays d’accueil. Cette définition rejoint celle de la migration de la prochaine section. Ils soulignent que ces trajectoires ne sont pas toujours linéaires et peuvent être influencées par divers facteurs, tels que les contraintes administratives, économiques ou idéologiques. Ainsi, ils préfèrent utiliser les termes de « mobilité » et de « trajectoire » pour mieux refléter la complexité et la diversité des expériences des étudiants africains à l’étranger.

En 2021, selon les données de Statbel, 37 % des Belges âgés de 25 à 64 ans détenaient un diplôme de l’enseignement supérieur. Cette proportion varie selon l’origine des individus. Parmi les personnes d’origine belge, 40,4 % étaient diplômées de l’enseignement supérieur, un taux supérieur à la moyenne nationale. Les personnes originaires d’Amérique du Nord (52,5 %) et d’Océanie/Extrême-Orient (41,1 %) présentaient des taux encore plus élevés. En revanche, les taux les plus faibles étaient observés chez les personnes originaires de pays candidats à l’adhésion à l’UE (12,4 %) et du Maghreb (17,6 %).

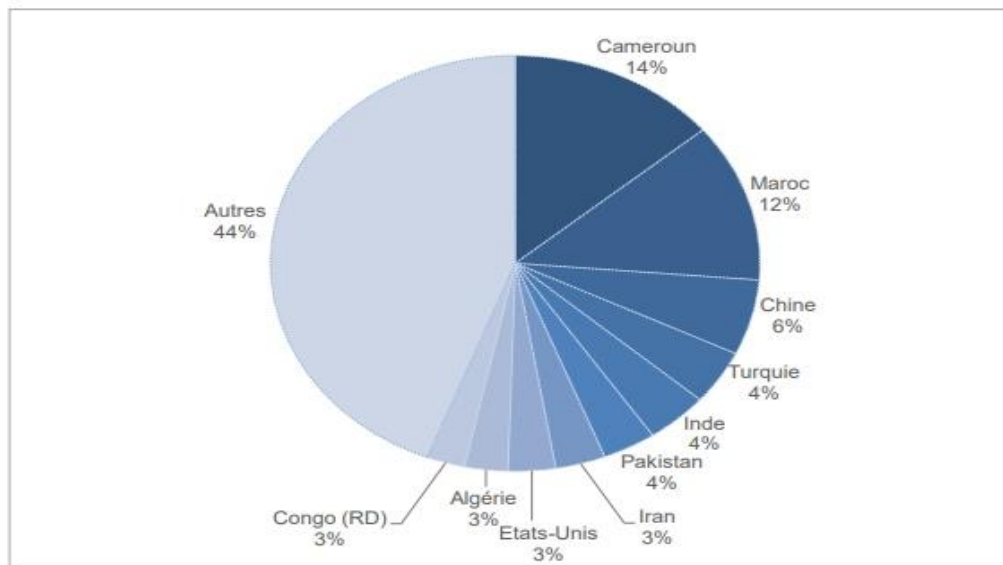
Par ailleurs, les femmes affichaient généralement des taux de diplomation supérieurs à ceux des hommes dans tous les groupes d’origine, à l’exception notable des personnes originaires d’Afrique subsaharienne, où cette tendance s’inversait. Ces disparités soulignent l’importance de prendre en compte les facteurs d’origine et de genre dans l’analyse des niveaux d’instruction en Belgique

En Belgique, les étudiants africains représentent une part relativement modeste de la population universitaire. Bien que l’Afrique soit le deuxième continent d’origine des étudiants internationaux en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), ceux-ci ne constituent qu’environ 21,3 % de l’ensemble des étudiants internationaux, loin derrière les 70,6 % provenant d’Europe. (Lambert 20217).

Parmi les étudiants étrangers inscrits dans l’enseignement supérieur belge, les nationalités africaines les plus représentées sont le Cameroun et le Maroc, aux côtés de la France, de l’Italie et du Luxembourg. Cependant, en termes relatifs, les étudiants africains demeurent minoritaires, notamment en comparaison avec la forte concentration d’étudiants français, qui représentent à eux seuls 48 % des étudiants internationaux en FWB (ARES,2023).

Image 2 :

**Graphique 1.2. Nationalités les plus représentées parmi les demandes de visa D reçues par les postes diplomatiques et consulaires, 2023**

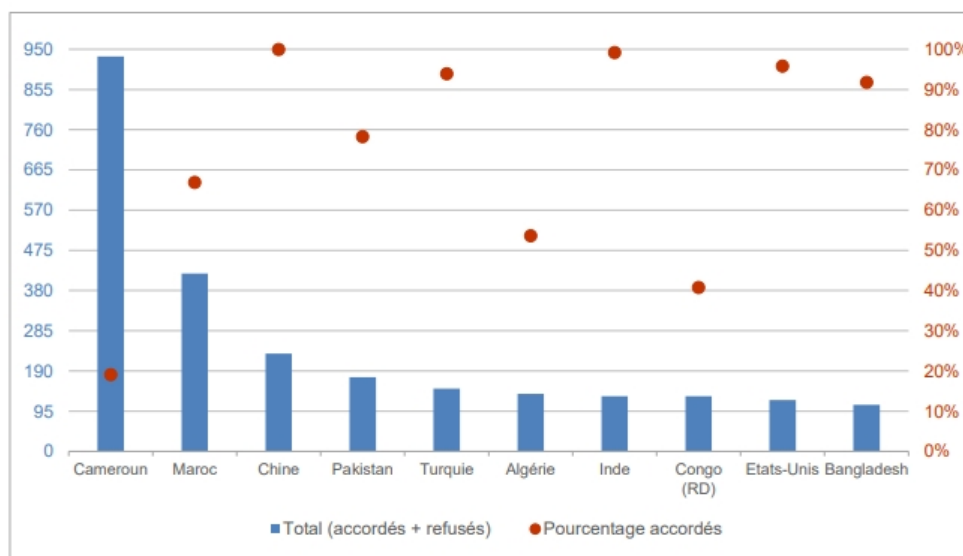


Source :

Cette sous-représentation peut s'expliquer par divers facteurs, tels que les barrières administratives, les coûts élevés des études et les défis liés à l'obtention de visas (image 3). Malgré ces obstacles, les étudiants africains qui parviennent à intégrer les universités belges font preuve d'une grande motivation et d'un engagement académique notable.

Image 3 :

**Graphique 2.1. Nationalité les plus représentées parmi le total des visas D accordés et refusés et leur pourcentage respectif de visas accordés, 2023**



Source :

### 1.1.3 Qu'entend-t-on par intégration social, académique et culturelle

La littérature propose des définitions variées de l'intégration, selon les disciplines et les contextes. Pour ce mémoire, dans une perspective pédagogique et sociale, Xavier Roegiers souligne que l'intégration peut désigner à la fois l'inclusion de personnes issues de cultures, d'âges ou de situations diverses, et la coordination harmonieuse de différents éléments d'un système éducatif (Roegiers, 2010). Ainsi, l'approche intégratrice peut être perçue comme un double processus : humain et organisationnel.

D'autres auteurs ajoutent des dimensions éthiques et juridiques fondamentales. Walter Kälin, cité par (Hammarberg 2008), rappelle que l'intégration repose avant tout sur les principes de non-discrimination et de respect des droits culturels incluant la liberté religieuse, linguistique et identitaire. Ces droits définissent une limite claire à une assimilation totale, qui nierait la diversité individuelle. Toutefois, Kälin reconnaît qu'une intégration minimale est indispensable à la cohésion sociale, à condition qu'elle n'entre pas en contradiction avec les droits fondamentaux, tels que l'égalité entre les sexes, la protection des enfants ou l'intégrité physique. (Hammarberg 2008)

La notion d'intégration constitue un élément important qu'il est essentiel de contextualiser dès le départ de ce travail. Afin de bien comprendre les implications sociales, culturelles et institutionnelles que ce terme recouvre dans le cadre de la problématique abordée. En effet, dans le contexte migratoire, qui est défini dans la section suivante, des étudiants étrangers. L'intégration ne se limite pas à une simple insertion académique. Elle renvoie à la capacité des individus à trouver leur place dans la société d'accueil, à établir des liens sociaux et à comprendre certaines normes culturelles.

### 1.1.4 Entre migration et éducation

Selon les données publiées par Statbel, l'office belge de statistique, le solde migratoire international de la Belgique s'élevait à 66 349 personnes en 2023, ce qui signifie que le nombre d'entrées sur le territoire a dépassé celui des départs au cours de cette année (Statbel, 2024). La Belgique est une destination importante dans la dynamique migratoire.

Dans ce contexte, il est utile de définir la notion de migrant. Celle-ci est définie comme une personne vivant ailleurs que sur son lieu de naissance, ayant effectué un déplacement dans

l'espace dans le but de changer de lieu de vie, que ce soit temporaire ou permanente (Lacroix, 2016). Pour ce travail, les migrants concernés sont ceux venus en Belgique avec un motif lié à l'éducation dans le cadre de poursuites d'études supérieures personnelles.

Ces étudiants ont effectué leur migration sur base volontaire à visée académique. Leur parcours n'est pas motivé par une contrainte politique, économique ou sécuritaire. Cette précision est importante afin de mieux cerner les spécificités de leurs trajectoires. Surtout en ce qui concerne notre problématique sur les difficultés d'intégration sociale et académique rencontrées par ces étudiants en Belgique.

### 3.4 Formulation de la problématique

Cette section permet de comprendre l'objet de recherche à partir de la réflexion faite autour de la formulation de la question central et des pistes exploratoires envisagées issus de la littérature.

#### 1.2.1 Présentation de la question centrale

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche qualitative et compréhensive, mobilisant des apports issus de la sociologie, de la migration et des travaux sur l'intégration. À travers cette approche, il s'agira d'éclairer, à partir des expériences individuelles et collectives, les enjeux structurels qui traversent le parcours des étudiants africains en Belgique.

Cette recherche s'intéresse aux expériences vécues par les étudiants africains en Belgique dans le cadre de leur accès aux études supérieures et de leur insertion dans l'environnement académique et social. Dans un contexte de mobilité internationale croissante, il est essentiel de s'interroger non seulement sur les dispositifs d'accueil et les politiques en place, mais surtout sur la manière dont ces étudiants perçoivent, comprennent et traversent les obstacles auxquels ils sont confrontés. (Roegiers, 2010).

La question centrale à laquelle ce mémoire entend répondre est la suivante : Quels sont les obstacles auxquels les étudiants africains font face en Belgique en matière d'accès aux études supérieures, et comment ces défis influencent-ils leur intégration académique et sociale ?

Cette recherche adopte résolument une approche centrée sur les acteurs. Il s'agit de partir du point de vue des étudiants eux-mêmes, en recueillant leurs récits, leurs perceptions et leurs

vécus. Leur parole constitue un matériau essentiel pour comprendre les multiples dimensions administratives, économiques, culturelles, académique ou sociales qui conditionnent leur accès aux études et leur quotidien dans les établissements d'enseignement supérieur. Les méthodes ouvertes comme les entretiens, l'observation, récit... qui s'adaptent à la spécificité des situations vécues, permettant d'explorer des aspects inattendus ou émergents. Cette approche peut révéler des phénomènes nouveaux ou méconnus, ouvrant des pistes inédites de recherche.

Cette perspective vise à rendre visibles des réalités souvent peu documentées dans les discours institutionnels : difficultés liées aux procédures de séjour et d'inscription, sentiment de décalage culturel ou académique, précarité matérielle, discriminations, mais aussi stratégies d'adaptation, de résilience et de réussite. En ce sens, la recherche compte de donner une voix à ces étudiants afin de mieux saisir comment ils naviguent dans un système qui, bien que réputé ouvert et accessible, peut produire des mécanismes d'exclusion ou d'invisibilisation.

### 1.2.2 Pistes exploratoires émergentes de la littérature

Plusieurs pistes exploratoires ont été formulées afin de mener à la compréhension des obstacles auxquels les étudiants africains sont confrontés en Belgique, tant sur le plan de l'accès aux études supérieures que sur celui de leur intégration académique et sociale. Ces hypothèses s'appuient sur une combinaison d'analyses documentaires, d'études existantes et d'observations préliminaires. Elles visent à structurer la recherche en identifiant les facteurs principaux qui influencent le parcours de ces étudiants.

#### 1. **Hypothèse :**

Les obstacles administratifs freinent l'accès des étudiants africains aux études supérieures en Belgique. Les démarches complexes relatives à l'obtention du visa, à l'équivalence des diplômes ou encore aux conditions d'inscription peuvent constituer un frein important à leur entrée dans le système académique.

#### 2. **Hypothèse :**

Les difficultés financières, combinées à un manque de soutien institutionnel, aggravent les conditions d'accès et d'intégration des étudiants africains dans l'enseignement supérieur belge. En effet, selon la Direction des Allocations et Prêts d'Études (2020), l'accès aux aides financières reste limité pour les étudiants étrangers, ce qui accroît leur précarité.

### 3. **Hypothèse :**

Les discriminations raciales et culturelles, présentes au sein des institutions éducatives belges, ont un impact négatif sur l'intégration des étudiants africains. Noubissie (2017) souligne que ces étudiants sont souvent confrontés à des stéréotypes ou à des attitudes d'exclusion, affectant leur bien-être et leur sentiment d'appartenance.

### 4. **Hypothèse :**

Malgré ces difficultés, les étudiants africains bénéficient d'une solidarité communautaire (réseaux associatifs, entraide entre pairs, etc.) qui joue un rôle crucial dans leur capacité à surmonter les défis liés à l'accès et à l'intégration dans le système universitaire belge (Brukmer, 2015).

### 5. **Hypothèse :**

Les étudiants africains en Belgique rencontrent également des défis liés au logement et à l'adaptation à la vie en milieu urbain, ce qui influence leur bien-être psychologique et, par conséquent, leur intégration académique. (Noubissie, 2017)

Ces hypothèses orienteront la collecte et l'analyse des données empiriques. Elles permettront d'éclairer les multiples dimensions de l'expérience étudiante africaine en Belgique et de mettre en évidence les interactions entre les facteurs institutionnels, sociaux, économiques et culturels dans leur parcours.

## 3.5 Théories mobilisées

Dans le cadre de ce mémoire, l'analyse des parcours des étudiants africains en Belgique, face à leur intégration académique et social, s'appuiera principalement sur deux cadres théoriques complémentaires : le concept de capital social développé par Pierre Bourdieu souvent utilisé pour expliquer cette problématique et le modèle d'acculturation proposé par John W. Berry

### 1.3.1 La théorie du capital de Bourdieu

Pierre Bourdieu identifie plusieurs formes de capital qui coexistent et peuvent, sous certaines conditions, se convertir les unes dans les autres, notamment en capital symbolique (Ponthieux, S.2006). La valeur et les bénéfices associés à ces capitaux varient selon les champs sociaux, c'est-à-dire les sphères spécifiques de la vie sociale caractérisées par leurs propres règles et enjeux. Par exemple, le capital économique prédomine dans le champ économique, le capital culturel dans le champ académique, et le capital social dans le champ politique. Ainsi, l'efficacité d'un type de capital dépend du champ dans lequel il est mobilisé. (Bourdieu 1980)

Le capital économique englobe les ressources financières et matérielles, telles que les revenus et le patrimoine. Le capital culturel se manifeste sous trois formes : incorporée (les compétences et savoirs acquis), objectivée (les biens culturels comme les livres ou œuvres d'art) et institutionnalisée (les titres et diplômes reconnus). Le capital social correspond aux ressources mobilisables grâce aux relations sociales et aux réseaux d'interconnaissance. Enfin, le capital symbolique représente la reconnaissance et le prestige social, résultant de la conversion des autres formes de capital. (Bourdieu 1980)

L'habitus, concept central chez Bourdieu, désigne l'ensemble des dispositions durables acquises par les individus en fonction de leur position sociale. Ces dispositions influencent les perceptions, les actions et les aspirations des individus, souvent de manière inconsciente. Ainsi, l'habitus reflète les conditions sociales d'existence et contribue à la reproduction des structures sociales en orientant les pratiques et les représentations des agents (Bourdieu 1980).

Dans le cadre de ce mémoire sur les étudiants africains en milieu académique en Belgique, ces concepts permettent d'analyser comment les différentes formes de capital et l'habitus influencent leur intégration et leur réussite académique. Par exemple, un étudiant disposant d'un capital culturel élevé, tel que des compétences linguistiques ou des diplômes reconnus, pourra plus facilement s'adapter au système éducatif belge. De même, un réseau social solide (capital social) peut offrir un soutien précieux face aux défis rencontrés. Enfin, l'habitus, façonné par le milieu d'origine, peut influencer les attentes et les comportements de l'étudiant dans le nouvel environnement académique.

### **Critique de la théorie**

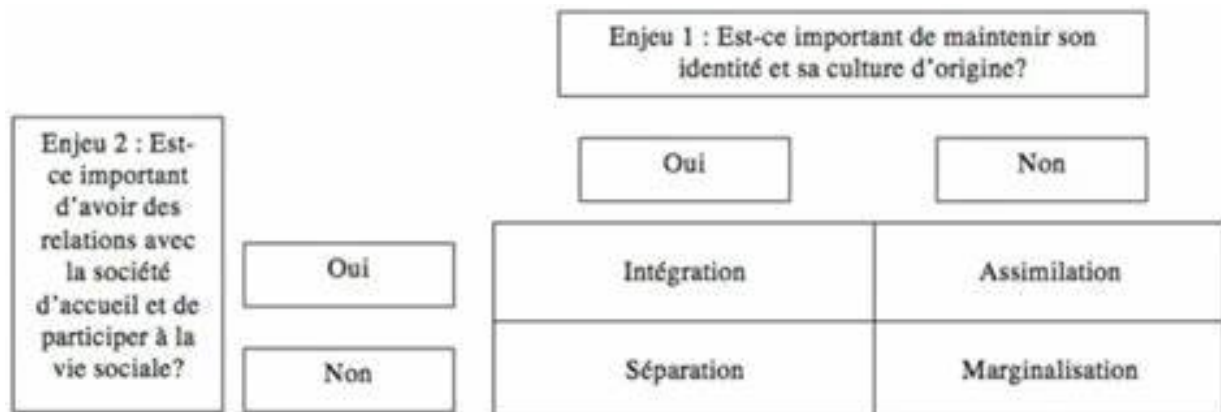
Bien que centrale en sociologie, la théorie du capital de Bourdieu fait l'objet de critiques importantes. Elle est souvent jugée trop déterministe, laissant peu de place à la diversité des parcours individuels (Lahire, 2001). La distinction entre les différents capitaux est parfois floue, ce qui complique leur usage empirique (Robson, 2008). De plus, Bourdieu est critiqué pour négliger la dimension morale et subjective de l'action sociale (Lamont, 1992), ainsi que pour sa vision hiérarchique de la culture, valorisant celle des élites au détriment des cultures populaires (Grignon & Passeron, 1989). Enfin, certains auteurs soulignent que sa théorie, construite dans le contexte français, n'est pas toujours directement applicable à d'autres sociétés (Steinmetz, 1999).

### 1.3.2 La théorie d'acculturation de Berry

Le modèle bidimensionnel d'acculturation de John W. Berry (2005) offre un cadre analytique pertinent pour comprendre les processus d'adaptation culturelle des migrants, notamment des étudiants africains en Belgique. Ce modèle repose sur deux dimensions principales : d'une part, le maintien de la culture d'origine, et d'autre part, l'engagement dans la culture du pays d'accueil. En croisant ces dimensions, Berry identifie quatre stratégies d'acculturation. (Mokoukolo, R. et Pasquier, D.2008)

- **Assimilation** : l'individu adopte la culture du pays d'accueil tout en abandonnant sa culture d'origine.
- **Intégration** : l'individu maintient sa culture d'origine tout en adoptant des aspects de la culture du pays d'accueil.
- **Séparation** : l'individu conserve sa culture d'origine et évite les interactions avec la culture du pays d'accueil.
- **Marginalisation** : l'individu ne maintient pas sa culture d'origine et n'adopte pas non plus la culture du pays d'accueil, souvent en raison de discriminations ou d'exclusions sociales.

Tableau 1 : la théorie d'acculturation de Berry



Ce modèle sera utilisé pour analyser les expériences d'acculturation des étudiants africains en Belgique, en mettant en lumière les stratégies qu'ils adoptent pour naviguer entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil. Cette approche permettra de mieux comprendre les défis socioculturels auxquels ces étudiants sont confrontés et d'identifier les facteurs facilitant ou entravant leur intégration académique et social.

## Chapitre II : Synthèse de la littérature sur les étudiants migrants

Cette partie examinera ce que la littérature scientifique existante a déjà mis en lumière concernant la situation des étudiants africains en mobilité internationale. Cette synthèse vise à explorer les travaux antérieurs afin d'identifier les principaux défis auxquels ces étudiants sont confrontés. Qu'ils soient d'ordre administratif, économique, socioculturel ou liés à de la discrimination. Est-ce que ces obstacles influencent réellement parcours académique et leur intégration sociale ? Cet état des lieux sert à situer la problématique de ce mémoire dans un cadre théorique existant mais aussi de trouver les zones peu explorées par la recherche.

L'accès des étudiants africains aux études supérieures en Belgique résulte d'une interaction complexe entre des politiques migratoires de plus en plus restrictives et les réalités socio-culturelles propres à leurs pays d'origine (Larousse en ligne)<sup>1</sup>. Ces étudiants se heurtent à divers obstacles, qu'ils soient administratifs, législatifs, économiques ou socio-culturels. En 2019, seuls 9 011 visas ont été accordés à des étudiants africains, contre 40 000 pour les étudiants français, qui bénéficient, en outre, du même minerval que les étudiants belges (Danré, 2019). Cette disparité met en évidence les inégalités structurelles d'accès à l'enseignement supérieur en fonction de l'origine géographique des candidats.

De nombreuses recherches se sont penchées sur les difficultés rencontrées par les étudiants dans leur accès à l'enseignement supérieur et leur intégration. Ces obstacles peuvent être regroupés en trois grandes catégories : administratives, économiques et socioculturelles. Ce chapitre propose une synthèse non exhaustive des travaux existants sur ces dimensions.

### 3.6 Les difficultés administratives

Dans son étude concernant la mobilité internationale étudiante et l'insertion professionnelle de migrant congolais en Belgique de 2013, Rakotonarivo souligne que la mobilité des étudiants africains est fortement contrainte par les politiques migratoires restrictives des pays d'accueil. Pour illustrer cela, il cite les travaux menés par Garneau, 2007 et Latrèche, 2001 : La mobilité est de plus en plus encadrée par des mesures de contrôle, comme la limitation des programmes accessibles (Australie), le durcissement des conditions de visa (France), ou encore l'imposition de frais de scolarité élevés pour les non-ressortissants en Belgique, au Canada et Royaume-Uni.

---

<sup>1</sup> <https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9finitions>

L'une des barrières majeures auxquels sont confrontés les étudiants africains est la complexité et la lourdeur des procédures administratives liées à leur statut migratoire. Ces étudiants ne représentent que 6% des étudiants de l'enseignement supérieur (fuside.be). Ces étudiants doivent faire face à des démarches administratives assez strictes pour obtenir un visa d'études, seulement 13% délivré en 2015 (office des étrangers). La Belgique impose des conditions de résidence strictes, par exemple les exigences financières liées à la capacité de subvenir aux besoins personnels durant la durée des études, au niveau de la durée de leur séjour, ils sont amenés à renouveler leur visa chaque année (fuside.be) et parfois même pour le choix de la discipline que ces étudiants souhaitent suivre (Anton Tarradellas et Romain Landmeters, 2023). Selon une étude menée par l'université de Liège en 2022, les délais de traitement des demandes de visa et les exigences liées à l'obtention du permis de séjour peuvent entraîner des retards importants, limitant les accès à l'éducation pour ces étudiants. Les étudiants africains doivent soumettre un certificat médical ainsi qu'un certificat de non-condamnation.

En outre, si leur pays d'origine figure sur la liste rouge de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), ils doivent entreprendre des démarches supplémentaires, ce qui rallonge le processus et alourdit le dossier. Cela entraîne des coûts supplémentaires, comprenant les frais d'équivalence, la redevance consulaire, le passeport biométrique, la redevance pour le visa, ainsi que des frais pour un minerval majoré (qui est passé de 4175 € à 2758 €) (fuside.be). Il est également impératif que leur inscription se fasse entre février et avril de l'année précédente.

De plus, ces étudiants doivent remplir un questionnaire de huit pages détaillant leur motivation, lequel sera évalué par un fonctionnaire de l'ambassade, qui peut décider de remettre en cause leur demande de transfert vers l'Office des étrangers en Belgique (Fuside.be). Le durcissement des politiques migratoires de ces dernières années a également renforcé les obstacles administratifs. Les étudiants africains sont souvent confrontés à des restrictions sur le renouvellement de leur titre de séjour ou à des menaces de retour dans leur pays d'origine, cela même si leurs études ne sont pas terminées. Selon l'office des étrangers la régulation migratoire s'est progressivement durcie, avec des exigences renforcées pour les étudiants non européens (Office des étrangers, 2021).

## 2.2 Les difficultés économiques

Les étudiants africains font face à des difficultés économiques significatives qui entravent leur parcours académique. Ces obstacles incluent des ressources financières limitées, un accès restreint aux aides disponibles et des conditions de vie précaires

Une enquête menée par l'Université libre de Bruxelles (ULB) en 2023 sur la précarité estudiantine révèle que de nombreux étudiants vivent avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté, fixé à 1 150 € par mois pour une personne isolée en Belgique. Par exemple, un étudiant recevant 1 000 € par mois de sa famille est considéré comme vivant sous ce seuil. Cette étude démontre que les étudiants issus d'Afrique subsaharienne et du Maghreb sont dans des situations financière bien plus difficile que les autres. Cela peut également s'expliquer par le fait que le montant minimum requis, imposé pour un étudiant isolé avec un visa d'étude, est de 803 € par mois.

Parmi les contraintes économiques auxquelles sont confrontés les étudiants africains originaires de pays tels que le Cameroun, le Maroc, l'Algérie ou la République Démocratique du Congo, figure leur accès limité aux aides financières proposées par les universités belges, notamment en ce qui concerne les bourses d'études et les subventions réservées aux étudiants nationaux et européens. Une étude du Centre d'études et de recherches en éducation (CIRE) montre que les étudiants étrangers venant d'Afrique subsaharienne ont des opportunités limitées pour obtenir des bourses d'études, ce qui les place souvent dans une situation de précarité économique (CIRE, 2020). Cette précarité impacte directement leur qualité de vie étudiante, parfois leur santé mentale et sur leur capacité à poursuivre et à achever leur parcours universitaire dans de bonnes conditions.

A ces difficultés s'ajoute la question du travail étudiant. Celle-ci est étroitement liée aux besoins financiers des étudiants, en particulier pour ceux issus de milieux modestes. Comme le soulignent Béduwé et Giret (2016) ainsi que Beghith (2015), la diversité des formes de travail étudiant reflète souvent l'intensité des contraintes économiques auxquelles les étudiants doivent faire face pour financer ou cofinancer leurs études. Cette réalité concerne tout particulièrement les étudiants africains en Belgique. À ces difficultés s'ajoute la limitation d'accès au travail étudiant, qui constitue un obstacle supplémentaire pour beaucoup d'entre eux (Frontalier grandest.eu). Bien que la législation belge autorise le travail à temps partiel en complément des études, celui-ci est généralement plafonné à 20 heures par semaine, un volume insuffisant pour

répondre aux besoins économiques réels. De plus, ces étudiants sont fréquemment confrontés à des discriminations sur le marché de l'emploi, réduisant encore leurs opportunités d'accéder à un emploi stable et adapté à leur statut. Selon l'Observatoire des politiques migratoires (2021), ces restrictions en matière d'emploi constituent un frein majeur à leur autonomie économique et contribuent à aggraver leur précarité tout au long de leur parcours académique.

Dans son article sur la précarité des étudiant publié en février 2025, la ligue des familles ajoute un élément important concernant l'intensification du travail étudiant, conjuguée à l'application des nouvelles règles du décret "Paysage"<sup>2</sup>, soumet les étudiants à une forte pression. Contraints de travailler davantage pour subvenir à leurs besoins, ils allongent leur parcours académique tout en risquant l'exclusion s'ils n'obtiennent pas assez de crédits au vu du décret paysage.

Le logement constitue une part importante des dépenses étudiantes. Selon une enquête de l'Université libre de Bruxelles (ULB) sur le logement des étudiants en 2022, les étudiants africains paient en moyenne 434 € par mois, un montant inférieur à celui des étudiants belges (496,9 €), mais souvent au prix de conditions de logement moins favorables, comme des chambres partagées ou mal isolées. L'étude souligne que ceux vivant chez leurs parents subissent moins de privations matérielles, ce qui met en lumière l'impact direct du logement sur la précarité.

Les stages non rémunérés aggravent cette situation. D'après une étude de l'Université de Liège concernant l'accès aux stage réalisé en novembre 2024, les étudiants étrangers, dont les Africains, rencontrent davantage de difficultés pour accéder à un stage, en particulier lorsque celui-ci n'est pas rémunéré. Les frais engendrés (logement, transport, repas) constituent une charge financière supplémentaire, accentuant leur vulnérabilité tout au long de leur parcours académique.

### 2.3 Les difficultés socio-culturelles

Cette section met en lumière les difficultés socioculturelles rencontrées par les étudiants étrangers, en commençant par les défis liés aux différences culturelles, suivis des entraves sociales, pour conclure par les formes de discrimination, qui jouent un rôle significatif dans leur parcours d'intégration.

---

<sup>2</sup> Tous les étudiantes et étudiants sont soumis aux nouvelles règles de finançabilité. Des modifications ont été apportées par un décret voté le 25 avril 2024.

Tout d'abord, les travaux de Pierre Bourdieu (1979), sur le capital culturel permettent de comprendre comment les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur s'inscrivent dans des logiques de reproduction sociale. Bourdieu définit le capital culturel comme un ensemble de ressources symboliques telles que les savoirs, les compétences langagières, les dispositions intellectuelles et les manières d'être transmises par la famille et valorisées différemment selon les contextes sociaux. Il distingue trois formes principales de ce capital : le capital incorporé (dispositions durables, langage, posture), le capital objectivé (biens culturels comme les livres ou les instruments) et le capital institutionnalisé (titres scolaires ou universitaires reconnus).

Les étudiants africains peuvent être confrontés à des discriminations raciales et ethniques, ce qui nuit à leur expérience universitaire et à leur réussite académique. Les étudiants africains sont parfois victimes de préjugés et de discriminations dans leurs établissements d'enseignement supérieur en Belgique, ce qui contribue à leur marginalisation (Anton Tarradellas et Romain Landmeters, 2023).

Les étudiants africains arrivant en Belgique mobilisent un capital culturel acquis dans des systèmes éducatifs et sociaux souvent très différents. Ce décalage peut entraîner des difficultés à s'adapter aux normes implicites de la culture belge et des universités belges, notamment en ce qui concerne les pratiques pédagogiques, les attentes langagières, la posture académique attendue ou les règles méthodologiques différentes des systèmes scolaires en Afrique. Bartel-Radiac souligne également cela dans son ouvrage de 2009 sur la compétence interculturelle. Cette inadéquation peut générer un sentiment de dévalorisation ou d'illégitimité, et constitue ce que Bourdieu nomme une violence symbolique : un mécanisme par lequel l'institution impose comme universelles des normes spécifiques, sans reconnaître la diversité des trajectoires concernant la reconnaissance des parcours et diplômes africain par exemple.

Le modèle d'acculturation de Berry (1997) montre que le processus d'adaptation des étudiants africains en Belgique dépend à la fois du contexte de leur pays d'origine et de celui du pays d'accueil. La nature de la migration volontaire dans le cas des études influence ce processus, tout comme les possibilités d'intégration offertes par l'environnement académique et social évoqué dans le travail de recherche de Théogène-Octave Gakuba et Myriam Graber en 2012. Dans leur travail de recherche, soulignent également l'importance du choc culturel vécu par ces étudiants. Ce choc résulte des écarts importants entre les normes culturelles, les modes d'interaction sociale et les attentes pédagogiques. Il peut engendrer un sentiment d'isolement

ou d'incompréhension, rendant l'intégration plus difficile si les dispositifs d'accompagnement adaptés ne sont pas mis en place.

Pour mieux comprendre les difficultés sociales auxquelles font face les étudiants africains en Belgique, il est essentiel de s'appuyer sur le concept de capital social développé par Pierre Bourdieu souvent utilisé dans la littérature. Selon ce sociologue, le capital social désigne l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations, fondé sur la reconnaissance mutuelle. Autrement dit, il s'agit des avantages que peut tirer un individu de ses relations sociales, qu'elles soient familiales, amicales, professionnelles ou communautaires.

Dans le contexte académique, ce capital social joue un rôle central dans l'intégration, la réussite et l'accès aux opportunités. Or, les étudiants africains, souvent arrivés seuls en Belgique et éloignés de leurs cercles habituels, se retrouvent en position de fragilité.

Dans son article de 2018 sur les étudiants africains : des émigrés comme les autres, Bréant, H souligne que le capital social joue un rôle déterminant dans la réussite des projets migratoires. Il dit que les étudiants issus de milieux aisés bénéficient souvent de réseaux familiaux et sociaux solides, facilitant leur mobilité internationale. À l'inverse, ceux provenant de milieux moins favorisés disposent rarement de tels appuis, rendant le projet migratoire plus complexe. Néanmoins, certains jeunes parviennent à tisser des liens utiles, notamment à travers des engagements associatifs ou culturels, qui peuvent s'avérer déterminants. Son étude est basée sur les étudiants africains en France.

L'article d'Ichaka Camara (2018) examine les conditions de vie et d'études des étudiants africains en URSS et en Russie, mettant en lumière les facteurs contextuels influençant leur adaptation aux normes et aux relations sociales de leur pays d'accueil. Ce processus implique une reconnaissance mutuelle des valeurs entre l'individu et le nouveau milieu social. Il identifie trois niveaux d'adaptation sociale : élevé, moyen et faible, en fonction de l'attitude des étudiants envers l'apprentissage, leur participation sociale et leur statut au sein du groupe. Un niveau élevé se caractérise par une attitude positive et une autonomie mentale, tandis qu'un niveau faible peut se manifester par une indifférence à l'apprentissage, des troubles de l'humeur et une faible activité mentale indépendante. Ces difficultés peuvent être des signes de désadaptation éducative et sociale.

L'une des difficultés socioculturelles rencontrées par les étudiants africains en Belgique est la discrimination, souvent liée à des processus de racisation. Toutefois, peu de recherches sont

réalisées sur le sujet (Dhume F et Cognet M,2020). La discrimination peu se définir par un traitement inégal et défavorable envers une personne ou un groupe en raison de caractéristiques personnelles telles que l'origine, le sexe, l'âge ou la religion. Elle constitue une violation du principe d'égalité et peut être directe ou indirecte, selon qu'elle est manifeste ou qu'une mesure apparemment neutre entraîne un désavantage pour un groupe particulier. (Amnesty International 2010)

## 2.4 Le racisme et la discrimination

Le racisme et la discrimination raciale s'inscrivent dans un système de hiérarchie sociale fondé sur des processus de racisation des individus et des groupes. Selon la sociologue Colette Guillaumin (2016), la racisation désigne l'assignation d'un individu à une catégorie raciale construite socialement, souvent utilisée pour justifier des formes d'exploitation et de discrimination envers des groupes perçus comme différents du groupe dominant.

Selon un rapport de la Fédération des étudiants francophones (2021), les étudiants issus de l'immigration, notamment ceux venant d'Afrique, sont souvent confrontés à des stéréotypes et à la stigmatisation, en particulier en raison de leur statut migratoire. Cette marginalisation dans les établissements universitaires peut affecter leur bien-être psychologique et leur performance académique.

Des recherches menées par (Fabrice Dhume et Marguerite Cognet, 2019) soulignent également que le racisme et les discriminations raciales sont présents dans les milieux académiques. Leurs travaux révèlent que les institutions éducatives, malgré leur engagement affiché contre le racisme, peuvent contribuer à la reproduction de ces inégalités. Ils mettent en évidence l'importance de reconnaître et de traiter ces problématiques pour améliorer l'expérience des étudiants issus de minorités racisées.

Dans leur étude sur les mobilités des étudiants africains, Anton Tarradellas et Romain Landmeters (2021) mettent en évidence que ces discriminations constituent un obstacle significatif à l'intégration culturelle des étudiants africains. Ils soulignent que les expériences de racisation et de marginalisation peuvent entraver le sentiment d'appartenance et l'engagement académique de ces étudiants.

Afin de mieux comprendre l'impact de ces discriminations sur l'intégration des étudiants africains, des entretiens seront menés pour recueillir leurs expériences personnelles et identifier

les mécanismes d'exclusion auxquels ils sont confrontés. Ces témoignages permettront d'approfondir l'analyse des obstacles à l'intégration culturelle et de proposer des pistes d'action pour favoriser un environnement académique plus inclusif

## Chapitre III : Démarche méthodologique

Afin de répondre aux objectifs de ce mémoire portant sur les défis d'accès à l'enseignement supérieur et à l'intégration sociale des étudiants africains en Belgique, il est nécessaire de présenter la démarche méthodologique adoptée. Cette section expose d'abord les choix en matière de méthode de recherche, la population ciblée (des étudiants africains titulaire d'un visa D pour motif d'études, inscrit principalement en master dans deux universités bruxelloise francophone) suivis de l'outil utilisé pour la collecte de données, la grille d'entretien semi-directif et les limites rencontrés pour mener à bien cette recherche. L'ensemble de ces choix vise à garantir la cohérence et la pertinence de l'enquête de terrain, afin d'analyser au plus près les réalités vécues par ces étudiants.

### 3.1 L'approche exploratoire, mon choix méthodologique

Pour la réalisation de ce mémoire, j'ai opté pour une démarche de recherche exploratoire. Cette approche est adaptée lorsque le sujet étudié est encore peu documenté, ce qui est le cas concernant mon sujet de recherche : les difficultés d'accès à l'enseignement supérieur et à l'intégration sociale des étudiants étrangers en Belgique. Elle vise à acquérir une compréhension initiale du phénomène et à identifier des variables pertinentes et à formuler des hypothèses pour des recherches ultérieures (Hoggart 1991).

Dans cette recherche exploratoire, j'ai choisi d'adopter une approche empirique. Celle-ci permet de comprendre le monde social par la mise en œuvre de démarches concrètes au contact direct des personnes et des lieux qui sont concernés par la recherche (Hoggart 1991). La méthodologie de récolte de données utilisée est la méthode qualitative sur base d'entretiens semi-directifs. Ceux-ci sont menés durant la période de mars 2025 à mai 2025. En reprenant l'explication de l'entretien semi-directif vue au cours de méthodes de recherche sociale, l'entretien semi-directif est une méthode qualitative de collecte de données basée sur un guide d'entretien souple, permettant à l'enquêteur d'aborder certains termes prédéfinis tout en laissant une grande liberté d'expression à la personne interrogée, ce qui favorise une exploration en profondeur des représentations des expériences et des perceptions des participants (cours MRS 2024-2025). Mon but est de comprendre comment les étudiants africains perçoivent leur accueil dans les universités belges ainsi que leur intégration sociale.

Je tiens également à préciser que, dans un premier temps, j'avais envisagé d'adopter une méthode mixte pour articuler des données quantitatives et qualitatives dans le cadre de ma

recherche. Toutefois, en raison de contraintes temporelles, j'ai finalement centré mon étude sur une approche exclusivement qualitative. Je souhaitais élaborer un questionnaire et traiter les données de manière quantitative, mais cela n'a pas pu se concrétiser. Le but initial était la volonté de trianguler les résultats afin d'avoir un résultat plus précis pour ma recherche.

### 3.2 Méthode qualitative via l'entretien semi-directif

Dans le cadre de cette étude, la démarche qualitative s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs menées auprès d'étudiant africains inscrits au sein de l'université libre de Bruxelles et l'université Catholique de Louvain. « La méthode qualitative c'est une démarche discursive visant à contextualiser, expliciter ou théoriser des expériences vécues ou des phénomènes observés. Cette approche repose sur une logique de découverte et de construction de sens. Elle ne nécessite ni comptage ni quantification pour être pertinente et complète, bien qu'elle n'exclue pas leur usage. Son objectif n'est pas de produire des proportions ou des quantités, mais de dégager des qualités, des dimensions ou des conceptualisations de l'objet étudié » (Paillé, 2009b). Ce choix méthodologique m'a permis de recueillir des récits détaillés et nuancés de leur expérience, cela en allant au-delà des représentations chiffrées observés dans mes lectures. Grâce à cette approche, j'ai pu mieux comprendre les différentes dynamique d'adaptation sociale, les difficultés rencontrées par chacune des personnes interviewées, les stratégies individuelles et collectives mises en œuvre pour faire face à la complexité de leur parcours académique et migratoire.

De plus, ce choix méthodologique m'a permis de confronter directement mes pistes exploratoires basées sur la littérature de départ au récits et expériences des étudiants rencontrés. Cette façon de faire à jouer un rôle central dans la validation, la nuance ou dans certain cas, la remise en question de mes pistes exploratoires. Je trouve cela important pour faire avancer la recherche de ce sujet et cela même pour d'autre chercheurs dans le futur. En donnant la parole aux étudiant, elle a permis de faire émerger des réalités parfois éloignées de ce que j'avais initialement anticipé, enrichissant ainsi ma compréhension des obstacles à l'accès aux études supérieures et aux dynamiques d'intégration sociale en Belgique.

### 3.3 Population et terrain d'enquête

#### 3.3.1 Description et critère de sélection des étudiants africains interrogés

Pour mon étude sur les défis d'accès à l'enseignement supérieur l'intégration social des étudiants africains en Belgique, j'ai constitué un échantillon composé d'étudiant africains inscrits aux seins des universités libre de Bruxelles et université catholique de Louvain La Neuve, non belge<sup>3</sup>. Par étudiants africains, j'entends comme l'office des étrangers le définit : les ressortissants d'un pays tiers situé en Afrique ayant introduit une demande d'autorisation de séjour en vertu de l'article 58<sup>4</sup> ou l'article 9<sup>5</sup> de la loi du 15 décembre 1980, ainsi que ceux ayant déposé une demande dans le cadre d'échange ou de mobilité étudiante pour suivre des études à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur en Belgique (Office des étranger, 2023).

Le critère principal de sélection reposait sur leur origine géographique (l'Afrique subsaharienne et le Maghreb), leur statut académique (bachelier, master, je n'ai pas souhaité inclure de doctorant car ils ont souvent d'autres conditions que les bacheliers ou les master), leur expérience migratoire, ainsi que leur statut administratif à l'arrivée, être titulaire d'un visa D (visa national de long séjour) et possédant pas la nationalité belge donc pas des étudiants belges d'origine Africaine.

Ce type d'échantillonnage, dit par choix raisonné, permet de cibler des personnes en lien direct avec la problématique étudiée. L'objectif n'était pas de produire un échantillon représentatif au sens statistique, mais plutôt de recueillir des récits diversifiés permettant de mieux comprendre les obstacles à l'accès aux études supérieurs et les difficultés d'intégration sociale rencontrées par ces étudiants.

En raison de contraintes de temps liées à la réalisation de cette étude, je n'ai pu mener que six entretiens. J'aurais souhaité en réaliser un plus grand nombre afin d'élargir la diversité des profils rencontrés. En effet, les participants étaient principalement issus de l'Afrique subsaharienne, et je n'ai malheureusement pas pu inclure d'étudiants originaires du Maghreb,

---

<sup>3</sup> Des étudiants n'ayant pas la nationalité belge ni un parent de nationalité belge

<sup>4</sup> L'étranger qui sur base de l'article 58 de la loi, est autorisé à séjourner en Belgique en qualité d'étudiant, doit se présenter à l'administration communal de son lieu de résidence.

<sup>5</sup> L'article 9 de la loi du 15 décembre 1980 dit que le ressortissant de pays tiers qui souhaite séjourner plus de 90 jours en Belgique doit introduire une demande de visa D (visa national de long séjour) auprès du poste diplomatique ou consulaire belge compétent pour son lieu de résidence habituelle à l'étranger.

comme je l'avais initialement envisagé. Cela aurait permis de mieux représenter la diversité des trajectoires étudiantes africaines en Belgique. Les étudiants interrogés dans le cadre de cette recherche sont arrivés en Belgique à différentes périodes, entre 2020 et 2023 et sont toujours actuellement scolarisé ou ont terminé récemment leur parcours académique. Ils ont tous en commun d'être inscrits dans un programme de master. Cette homogénéité peut s'expliquer par le fait que l'obtention d'un visa d'étude est généralement plus accessible pour les étudiants souhaitant poursuivre un master que pour ceux visant un bachelier.

Pour respecter les principes d'éthiques concernant le recueil et l'utilisation des données, chaque participant a été informés des objectifs de l'étude et du caractère volontaire de leur participation. De ce fait, leur consentement a été obtenu avant la réalisation des entretiens.

### 3.3.2 Modalité d'accès au terrain

Concernant le choix du terrain, j'ai délibérément centré mon étude sur la partie francophone de la Belgique, et ce pour plusieurs raisons à la fois pratiques et scientifiques. Tout d'abord, ne maîtrisant pas le néerlandais, il m'aurait été difficile, voire contre-productif, de mener des entretiens dans cette langue. Afin de garantir la rigueur méthodologique de mon étude et d'éviter tout biais linguistique susceptible d'affecter la qualité des données recueillies, j'ai donc naturellement choisi d'exclure la partie néerlandophone du pays.

Tableau 2 : Statistique de l'enseignement universitaire en Belgique

	TOTALEN - TOTAUX						
	VI		Fr		Vlaamse universiteiten	Institutions francophones	Algemene totalen Totaux généraux
	M	V	H	F			
Algerië - Algérie	21	7	175	178	28	353	381
Angola	5	7	8	12	12	20	32
Arab. soc. Volks-Jamahiriya - Jamahiriya Arabe	10	3	0	0	13	0	13
Libyenne pop. soc.							
Benin - Bénin	17	7	116	55	24	171	195
Burkina Faso	10	5	75	59	15	134	149
Burundi	16	2	80	45	18	125	143
Centraal-Afrikaanse Republiek - République Centrafricaine	0	0	2	2	0	4	4
Comoren (EILANDEN) - Comores (ILES)	0	0	2	1	0	3	3
Congo (ex - Zaïre)	103	28	629	431	131	1.060	1.191
Egypte	193	86	17	10	279	27	306
Erythrea	4	0	1	0	4	1	5
Ethiopië - Ethiopie	325	64	15	6	389	21	410
Gabon	0	0	14	15	0	29	29
Gambia - Gambie	15	1	0	3	16	3	19
Ghana	89	30	7	4	119	11	130
Guinea - Guinée	2	2	97	48	4	145	149
Guinea-Bissau - Guinée-Bissau	0	0	0	1	0	1	1
Ivoorkust - Côte-d'Ivoire	2	1	77	64	3	141	144
Kaapverdische Eilanden - Cap Vert	0	0	3	3	0	6	6
Kameroen - Cameroun	181	106	914	941	287	1.855	2.142
Kenia - Kenya	90	105	1	3	195	4	199
Kongo - Congo	7	3	19	21	10	40	50
Liberia - Libéria	3	1	0	0	4	0	4
Madagascar	3	1	22	36	4	58	62
Malawi	8	1	1	0	9	1	10
Mali	0	0	14	5	0	19	19
Marokko - Maroc	68	67	550	664	135	1.214	1.349
Mauritanië - Mauritanie	0	0	6	2	0	8	8
Mauritius - Maurice	0	2	25	25	2	50	52
Mozambique	12	13	0	0	25	0	25
Namibië - Namibie	1	5	1	0	6	1	7
Niger	2	0	23	13	2	36	38
Nigeria - Nigéria	164	87	18	11	251	29	280
Oeganda - Ouganda	79	46	3	1	125	4	129
Republiek Dzjiboeti - République de Djibouti	0	0	10	9	0	19	19
Republiek van Zuid-Afrika - République d'Afrique du Sud	74	88	4	2	162	6	168
Rwanda	51	25	74	67	76	141	217
Senegal - Sénégal	3	5	50	43	8	93	101
Seychellen - Seychelles	1	1	0	0	2	0	2
Sierra Leone	3	0	0	0	3	0	3
Soedan - Soudan	5	10	4	2	15	6	21
Somalia - Somalie	9	2	1	2	11	3	14
Swaziland	0	2	0	0	2	0	2
Tanzanië - Tanzanie	53	36	2	1	89	3	92
Togo	8	1	62	34	9	96	105
Tsjaad - Tchad	2	3	7	4	5	11	16
Tunesië - Tunisie	28	54	85	136	82	221	303
Zambia - Zambie	9	3	2	1	12	3	15
Zimbabwe	27	20	1	0	47	1	48
<b>AFRIKA - AFRIQUE</b>	<b>1.703</b>	<b>930</b>	<b>3.217</b>	<b>2.960</b>	<b>2.633</b>	<b>6177</b>	<b>8.810</b>

Source : [Dienst van de universitaire statistiek - Services des Statistiques Universitaires](#)

Par ailleurs, la région francophone de Belgique, et en particulier Bruxelles, s'est montrée être un terrain pertinent au regard de la problématique étudiée. En effet, de nombreux étudiants

africains comme ceux venant d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, ne maîtrisent pas le néerlandais à leur arrivée. Ils s'orientent donc naturellement vers des institutions d'enseignement supérieur francophones. Ce constat, appuyé par plusieurs lectures et rapports consultés dans le cadre de cette recherche, montre que les universités francophones accueillent une proportion significative d'étudiants africains (cfr. Tableau ci-dessous) (services des statistiques universitaires,2021).

Image 1 : Campus de l'UCL



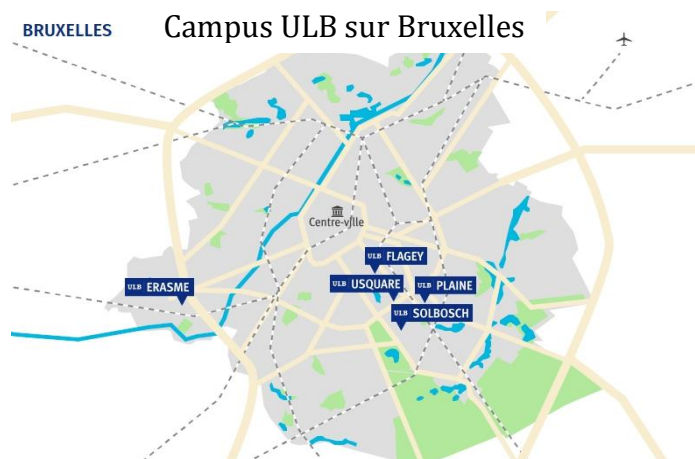
Image 2 : Campus de l'ULB



Source : [Contact et accès | Université catholique de Louvain](#)

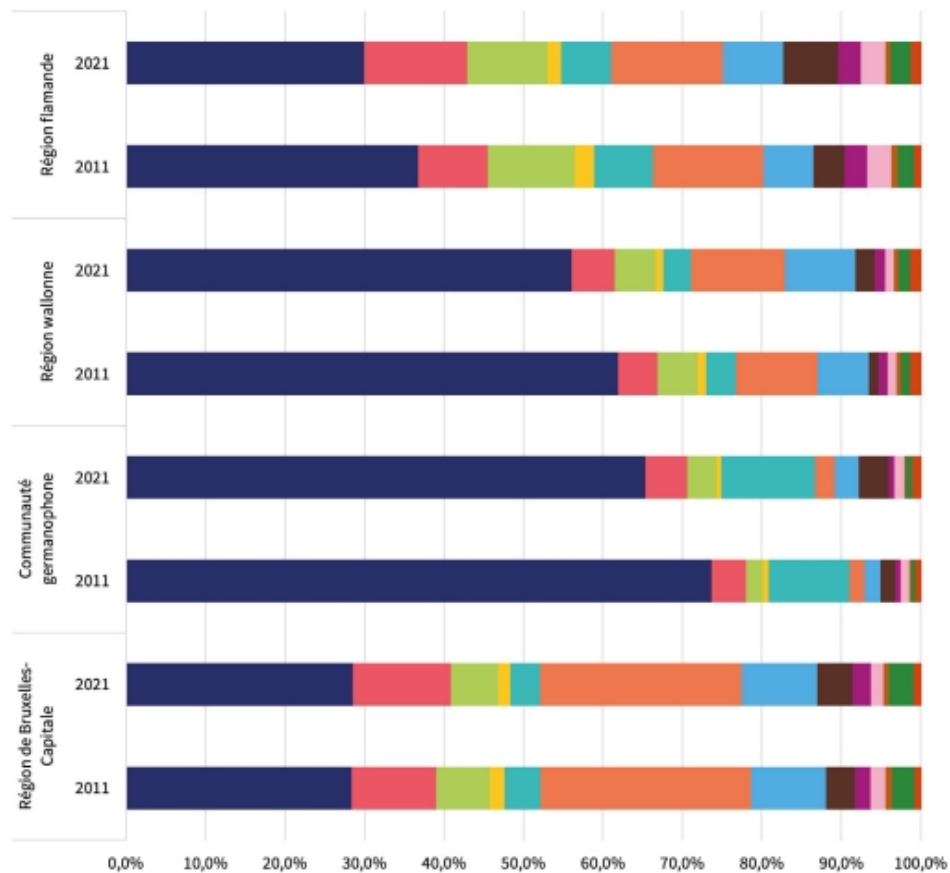
[Plans et accès des campus](#)

Dans cette logique, j'ai choisi de concentrer mon enquête sur les 2 principales universités francophones situées à Bruxelles, L'université libre de Bruxelles et l'université catholique de Louvain. Le choix se justifie aussi par le fait que Bruxelles est selon les données démographiques disponibles la région comptant la plus forte concentration de population étrangères, y compris au sein des établissements d'enseignement supérieur. Cette concentration en fait un espace privilégié pour interroger les réalités vécues par les étudiants africains dans leur parcours académique et leur intégration sociale.



Source : [Plans et accès des campus](#)

Graphique 5 : Répartition de la population d'origine étrangère selon l'origine et l'entité (18-64 ans, 2011 et 2021)



	Région de Bruxelles-Capitale		Communauté germanophone		Région wallonne		Région flamande	
	2011	2021	2011	2021	2011	2021	2011	2021
■ Old UE	28,4%	28,6%	73,8%	65,4%	62,0%	56,2%	36,8%	30,0%
■ New UE	10,7%	12,4%	4,3%	5,3%	5,0%	5,4%	8,7%	13,0%
■ Candidat UE	6,7%	6,0%	2,1%	3,7%	5,1%	5,2%	11,0%	10,1%
■ Autre Européen Ouest	1,9%	1,5%	0,7%	0,6%	1,1%	0,9%	2,4%	1,7%
■ Autre Européen Est	4,5%	3,8%	10,2%	11,8%	3,8%	3,5%	7,4%	6,3%
■ Maghrébin	26,4%	25,3%	1,9%	2,5%	10,3%	11,8%	13,9%	14,0%
■ Afrique subsaharienne	9,5%	9,5%	2,0%	3,0%	6,4%	8,8%	6,3%	7,6%
■ Proche/Moyen-Orient	3,6%	4,4%	1,8%	3,8%	1,2%	2,5%	3,9%	6,9%
■ Océanie/Extrême-Orient	2,0%	2,3%	0,7%	0,7%	1,2%	1,3%	2,9%	2,9%
■ Autre Asiatique	1,9%	1,5%	1,1%	1,2%	1,1%	1,1%	3,0%	3,1%
■ Nord-Américain	0,8%	0,7%	0,2%	0,2%	0,6%	0,6%	0,8%	0,6%
■ Sud/Centre-Américain	2,8%	3,1%	0,5%	0,8%	1,1%	1,4%	2,1%	2,6%
■ Inconnu	0,7%	0,8%	0,6%	1,0%	1,3%	1,3%	0,8%	1,2%

Source : Datawarehouse marché du travail et protection sociale, BCSS. Calculs et traitement : SPF Emploi

### 3.7 Outils et technique de collecte : l'entretien semi-directif, construction du guide d'entretien et procédure de collecte de données

Cette section est consacrée à la présentation de l'outil méthodologique choisi ainsi qu'à la technique de collecte de données employée. Elle permettra de comprendre comment les informations ont été recueillies et structurées afin de répondre aux objectifs de recherche.

C'est ainsi que j'ai songé à réaliser une grille d'entretien semi-directif pour structurer les échanges tout en laissant la liberté aux participants d'exprimer leur vécu de manière libre et approfondie. Six participants ont été interviewés au cours de cette recherche. J'ai pu rentrer en contact avec ces derniers via une connaissance. Ils ont répondu de manière volontaire et intéressés. J'ai construit cette grille à partir des thématiques centrales du mémoire, notamment les conditions d'accès aux études, les obstacles socioculturels, les ressources mobilisées et les stratégies d'intégration sociale ainsi que sur les concepts théoriques mobilisés comme ceux du capital social (Bourdieu) et l'acculturation (Berry). La grille a servi de base pendant les entretiens, tout en étant pas rigide pour permettre d'explorer les moments relatés imprévus mais pertinents relayé par les participants. Les différents thèmes sont abordés via des questions ouvertes, simples, et compréhensive pour favoriser un échange de qualité. Le guide a été testé lors d'un premier entretien exploratoire, ce qui a permis d'en ajuster la formulation pour en améliorer la fluidité et la pertinence. Les entretiens ont tous été menés par vidéoconférence en fonction de la disponibilité des étudiants ainsi que de moi-même.

Pour collecter et exploiter les données durant les vidéoconférences, j'ai enregistré les rencontres grâce à la fonction dictaphone de mon téléphone tout en prenant des notes durant les entretiens. J'ai bien évidemment signaler ma démarche aux participants. Après cela, chaque enregistrement a été réécouté et les notes ont été relues et complétées. Cette prise de note m'a permis d'identifier des éléments récurrents ou différents dans les récits de chacun. De ce fait, mon analyse de données s'est appuyée sur une démarche de thématisation. C'est une méthode souvent utilisé chez les chercheurs qui réalise une recherche qualitative. Cette méthode consiste à repérer et organiser des données en fonction des thèmes principaux. Elle permet de structurer l'information en regroupant les propos des participants autour de catégories nommés des thèmes.

Ayant procédé à des lectures au préalable, j'ai mis en relation ces thèmes avec mes pistes de réflexion et les concepts mobilisés dans le cadre théorique la notion du capital social de Bourdieu et le modèle d'acculturation de Berry. Les récits concernant l'isolement social, le manque de réseau, ou les difficultés d'accès à l'information ont été travaillé via la grille de lecture du capital social par exemple. De même que les stratégies d'adaptation culturelle relayées par les étudiants ont été examinées via les différentes formes d'acculturation identifiées par Berry, pour rappel, l'intégration, l'assimilation, la séparation et la migration. Cela m'a permis de croiser des données empiriques avec les concepts théoriques pour mieux comprendre l'intégration social et académique de ces étudiants via leur récit. Je tiens à

repréciser que la taille de mon échantillon soit relativement restreinte, celui-ci ne permet pas une généralisation des résultats à l'ensemble des étudiants africains mais il offre des pistes de réflexion pertinentes et permet une meilleure compréhension de la problématique étudiée. Enfin, les noms mentionnés dans l'analyse de données sont des pseudonymes afin de préserver l'anonymat et la confidentialité des participants.

Afin d'humaniser les participants et d'éviter de les désigner par des numéros tels qu'étudiants 1 à 6, voici les pseudonymes attribués à chacun :

Tableau 3 : Pseudonymes

	<b>Etudiant 1</b>	<b>Etudiant 2</b>	<b>Etudiant 3</b>	<b>Etudiant 4</b>	<b>Etudiant 5</b>	<b>Etudiant 6</b>
<b>Pseudonyme</b>	Jean	Alba	Maxime	Alex	Laurent	Camille

### 3.8 Réflexion éthique sur le terrain mené

Mon plus grand frein pour cette recherche est le temps restreint dont j'ai disposé pour mener l'étude. Le délai académique dont nous bénéficions pour mener cette étude est assez restreint. Sans oublier mes contraintes personnelles et organisationnelles qui ont réduit les possibilités de mener un plus grand nombre d'entretiens. Je souhaitais interroger plus de personnes et diversifié les profils d'étudiants africains mais le nombre d'entretiens réalisés a été limité. Ce qui a pu restreindre la représentativité de certains profils, comme ceux d'étudiants originaires du Maghreb.

Une autre limite importante est celle liée à ma propre position professionnelle. En tant que membre du personnel de l'Université libre de Bruxelles, où je travaille en lien direct avec des étudiants internationaux. J'ai volontairement choisi de ne pas interroger ceux dont je gère les dossiers. Cette décision, bien qu'éthique, visait à éviter un biais dans leurs réponses lié à un éventuel effet d'autorité ou à une volonté de me répondre de manière socialement attendue. Toutefois, ce choix a aussi limité mon accès à un réseau potentiellement plus large d'étudiants répondants. Ce qui aurait pu enrichir davantage mon analyse. Par ailleurs, étant moi-même étudiante, il m'a parfois été difficile de maintenir une posture rigide ou strictement distanciée. Il m'est arrivé de rire ou de réagir spontanément à certains récits, ce qui, loin de nuire à la rigueur de l'entretien, a au contraire créé un climat de confiance avec mes interlocuteurs.

Enfin, ces contraintes m'ont également conduit à renoncer à une approche mixte, initialement envisagée. Une collecte de données quantitatives aurait en effet permis de croiser et compléter les données qualitatives recueillies par entretiens, pour une vision plus globale et objectivée de la problématique.

Malgré ces limites, les résultats obtenus apportent des éléments pertinents pour mieux comprendre les expériences vécues par une partie des étudiants africains, et constituent une base utile pour de futures recherches à échelle plus large.

## Chapitre IV : Analyse des données et résultats

Enfin, cette dernière partie du mémoire est consacrée à l'analyse des données et des résultats menés durant les entretiens semi-directifs auprès des étudiants africains en Belgique. Le but dans cette partie est de se rendre compte de leur expérience, en mettant en avant les principaux obstacles rencontrés, les dynamiques d'intégration sociale et les stratégies d'adaptation développées. Cette analyse est faite sur une démarche d'interprétation qualitative voulant dépasser la simple description des faits relatés. Pour donner du sens aux discours recueillis, en identifiant les thématiques récurrentes tout en contextualisant les propos des participants.

Ces analyses permettront d'établir les liens avec le cadre théorique mobilisé, notamment les concepts de capital culturel de Bourdieu et d'acculturation de Berry, ainsi que de confronter les pistes d'explorations formulées en amont à la réalité du terrain en soulignant les points de confirmation ou de divergences.

### 4.1 Sélection des thèmes et présentation des résultats

Dans cette section, j'aborderai les thèmes les plus récurrents des interviews.

#### 4.1.1 Les obstacles administratifs et financiers

##### **Difficultés administratives**

*« J'avais mes diplômes, j'avais mes relevés des notes, j'avais les casiers judiciaires. Et puis, j'étais parti à l'ambassade de Belgique pour les légaliser. Au préalable, j'étais d'abord chez les notaires à Kinshasa, au ministère des Affaires étrangères, enfin à l'ambassade. Et puis, pour la légalisation, ça a pris, je crois, un mois. Un mois, et puis, lorsque j'ai rassemblé tous les documents et la prise en charge, j'avais fait un virement bancaire au compte bancaire de l'UCL. Et puis, après, je crois, 5 ou 7 jours, je crois 5 jours après, ils m'ont envoyé la lettre de prise en charge, la prestation budgétaire, sur base de tous ces documents. Et puis, je suis allé au centre européen des visas pour faire une demande de visa d'études. Là-bas, arrivé là-bas, le jour du rendez-vous, on était avec plusieurs étudiants, on nous a soumis à un examen, quoi, un examen écrit pendant une heure. Et puis, après, je crois, une semaine et demie, on m'a notifié, on m'a envoyé un mail disant que mon dossier était déjà traité. Donc, lorsque j'arrivais au centre européen des visas, j'ai pu décrocher mon visa, j'ai décroché mon visa et je suis venu ici » Alex.*

Sur le plan administratif, les étudiants interrogés n'ont pas rapporté de difficultés concernant la procédure initiale de demande de visa. Dans l'ensemble, cette démarche s'est déroulée sans encombre pour eux, notamment parce qu'ils étaient bien informés, souvent issus de familles

aisées ou déjà engagés dans la vie professionnelle dans leur pays d'origine. La procédure implique de démontrer sa capacité à subvenir à ses besoins durant toute la durée des études, soit par l'intermédiaire d'un garant qui est souvent un proche résidant en Europe. Soit par le biais d'un compte bloqué. *« Il y avait des préalables pour être inscrit, pour venir ici en Belgique. Donc, il faudrait avoir une prise en charge. Moi, j'ai fait une auto prise en charge avec mes propres finances. J'ai fait un virement bancaire auprès de l'université, donc un compte bloqué ».* Alex

Aujourd'hui, la majorité des étudiants interrogé préfèrent recourir à la solution du compte bloqué, perçue comme plus fiable et évitant d'avoir recours à un garant fictif, ce qui engendre parfois des frais supplémentaires.

- *« C'est une tantine que je n'ai jamais connue et jamais vu, mais voilà. Et la tantine était prête, mais moyennant quelque chose, quoi, tu vois. Voilà un peu. C'est peut-être ma garante pour l'année passée. Pour la première année, la deuxième année. Cette année-ci, j'ai préféré payer la caution parce que toujours être derrière quelqu'un pour demander et tout. C'est quand même le plus dur. Alors que la caution, c'est quand même facile et rapide. Camille*
- *Ok, quand tu parles de caution, tu parles du compte bloqué, c'est ça ? Moi.*
- *Le compte bloqué, évidemment. » Camille*

Toutefois, l'aspect administratif qui génère le plus de stress chez les étudiants reste le renouvellement de leur titre de séjour. Les délais sont souvent très longs et variable selon les communes, ce qui retardent l'obtention de l'annexe 15<sup>6</sup>, un document indispensable pour rester en règle et pouvoir travailler sur le territoire. Cette situation les place dans une forme d'incertitude juridique et économique qui peut devenir très stressante, voire handicapante pour leur stabilité personnelle. *« Pour la commune, j'ai eu des difficultés à mon premier renouvellement mais les rendez-vous sont toujours lointains...Du coup, j'ai dû faire 6 mois comme ça entre les allers-retours pour la commune » Camille.*

Par ailleurs, de mon point de vue en tant que professionnelle travaillant directement avec cette population étudiante, il m'a souvent était relater que la lourdeur et les lenteurs administratives constituent un motif de plainte récurrent de leur expérience en Belgique. C'est pourquoi, cela m'a particulièrement surpris au cours de cette recherche, que cette problématique, n'a pas été

---

<sup>6</sup> C'est une attestation de séjour délivrée par la commune... l'attestation précise si vous êtes autorisés à travailler.

aussi fortement exprimée lors des entretiens réalisés. Peu d'étudiants ont spontanément insisté sur cet aspect alors que selon moi, il représente une source de stress et d'instabilité majeure pour de nombreux étudiants étrangers.

### **Les difficultés financières**

Si les démarches initiales n'ont pas posé de problème majeur, c'est néanmoins, sur le plan financier que les étudiants rencontrent le plus d'obstacles une fois arrivés en Belgique. Bien que certains soient issus de milieux relativement favorisés, tous s'accordent à dire que le coût de la vie en Belgique et à Bruxelles est élevé, en particulier en ce qui concerne le logement. Il est difficile de trouver un logement abordable sans réseau familial sur place. Pour pallier cela, certains choisissent pour ceux qui peuvent se le permettre de vivre chez des membres de leur famille, mais cela implique parfois de s'éloigner considérablement de leur lieu d'étude. Cela étant le cas d'un des étudiants interrogés, vivant à Arlon tout en étudiant à l'UCL à Bruxelles, ce qui génère des frais de transport importants. « *Il faut travailler pour chercher quelque chose pour vivre ici. Il y a beaucoup... Il y a des factures à payer, il y a des factures de mutuel, il y a les loyers, il y a les trains. Moi, j'habite à Arlon. Il faut aller... Des fois, chaque semaine, il faut aller à Louvain-la-Neuve ou à Bruxelles, à Alma. Il faudra avoir des titres de transport, des trains, tout ça* » Alex.

D'après un étudiant, la Belgique attire des étudiants disposant de moyens plus modestes, car c'est un des pays européens les moins exigeants financièrement en matière de conditions d'entrée pour les études, par rapport à la France ou aux Pays-Bas. En effet, les montants exigés pour prouver les moyens de subsistance sont généralement inférieurs à ceux demandés dans d'autres pays européens ou américains, ce qui rend la Belgique plus accessible pour les internationaux disposant de ressources limitées. Cependant, cette accessibilité se heurte avec la réalité du coût de vie quotidienne comme les frais d'installations, le loyer élevé, la charge alimentaire, les transports etc. Tout cela, nécessite de subvenir à ses besoins parallèlement aux études et cela peut devenir une contrainte majeure. Travailler à côté des études représente une solution indispensable pour faire face à ces dépenses même pour ceux ayant déposé de l'argent dans un compte bloqué de l'université. Mais cette solution peut être entravée lorsque les documents administratifs, comme l'annexe 15, tardent à être délivrés. « *L'année passée j'ai pu avoir 6 mois sans avoir ma carte jusqu'au mois de mai, d'octobre jusqu'à mai, j'avais même pas l'année dernière j'avais rien du tout et du coup pour travailler je ne savais pas j'ai dû rester à la maison et tout donc c'était vraiment dans la galère* » Camille.

Ces obstacles économiques peuvent s'ajouter à la charge mentale des étudiants, et par la même occasion, conditionner leur capacité d'adaptation et de réussite.

### **Stratégie d'adaptation mis en place**

Pour les difficultés liées aux obstacles administratifs, il ne m'a pas été relater de stratégie particulière mis en place pour cela. Excepté le fait d'entamer les démarches le plus rapidement possible.

Sur le plan financier, face à la difficulté d'obtenir rapidement un job, les étudiants interrogés ont souvent recours à l'inscription dans des agences d'intérim, qui leur permettent de décrocher des missions ponctuelles dans divers secteurs. Certains ont indiqué qu'ils ont pu trouver grâce aux recommandations d'amis, d'ancien étudiants ou de connaissance. *« J'ai cherché en ligne sur un site là, Indeed J'ai fait... Par jour, j'envoyais des demandes partout. Au moins cinq, la journée. Rien, rien, rien. Et puis, il y avait un ami, on était au même master, mais lui, il était venu une année avant nous. Donc, c'est lui qui nous a dit qu'il faudrait aller aux intérim. Donc là, vous pouvez trouver un job. Donc oui, lorsque je suis allé à l'intérim, je crois que c'était Tempo Team, je pense. Et là-bas, on m'a proposé un job étudiant » Alex.* D'autres étudiants ont fait preuve d'anticipation : en arrivant avec des économies personnelles ou une aide familiale, voire en choisissant la procédure du compte bloqué, désormais plus répandue, afin d'éviter le recours à un garant parfois fictif, ce qui engendre des frais supplémentaires. Néanmoins, tous reconnaissent que cette relative stabilité initiale ne protège pas toujours contre les imprévus et que leur capacité d'adaptation repose souvent sur des réseaux de solidarité.

### **Confrontation avec la théorie**

Les obstacles administratifs et financiers rencontrés par les étudiants africains interrogés rejoint plus la théorie de Pierre Bourdieu, à travers sa notion de capital économique et social. En effet, pour pouvoir étudier en Belgique, il ne suffit pas d'avoir le désir ou les capacités académiques et intellectuel. Il faut aussi pouvoir disposer d'un capital économique suffisant pour répondre aux exigences de l'ambassade. En effet, il faut garantir un revenu de subsistance suffisant soit par un garant ou un via un compte bloqué à l'université. Une fois sur place, il faut subvenir aux frais de logement, de transport et de nourriture, et parfois rémunérer un garant fictif. Ces éléments traduisent bien l'importance de la possession ou pas de ressources économiques, qui conditionne l'accès aux études et la stabilité du séjour.

Mais au-delà de l'aspect économique, c'est aussi le capital social c'est-à-dire l'ensemble des relations et réseaux qu'un individu peut mobiliser qui joue un rôle essentiel. Plusieurs étudiants ont expliqué s'être appuyés sur leur entourage pour trouver un emploi étudiant via le bouche-à-oreille, avoir été informé pour s'inscrire à des agences d'intérim connues dans la communauté, ou encore des proches pour l'hébergement temporaire. Ce sont ces réseaux informels, souvent communautaires, qui permettent de compenser un faible capital économique par une forme de solidarité. Ainsi, l'expérience migratoire estudiantine révèle des inégalités de ressources sociales et économiques, et c'est cette inégale distribution des capitaux au sens de Bourdieu qui crée une différenciation nette dans les conditions d'installation, d'études et de survie en Belgique. Dans le cas suivant, voici l'exemple d'une intégration facilitée grâce aux réseaux de cette étudiante. « *Donc, du coup, c'est l'ami-là qui m'a aidée, qui m'a reçue. Bon, qui est venu me chercher à l'aéroport parce que je ne connaissais personne. Donc, c'est l'ami-là qui est venu me recevoir, qui m'a aidée à chercher un logement. En fait, c'est lui vraiment qui m'a motivée, qui m'a aidée à chercher un logement, qui m'a aidée de tout. En fait, qui m'a montré un peu la Belgique. On peut dire ça comme ça. Il m'a accueillie. Il m'a aidée à trouver un logement qui est vraiment difficile. J'ai pris la caution. Voilà. Donc, je me suis installée. Il m'a vraiment aidée dans l'intégration parce que je n'avais vraiment personne. Mais pour la prise en charge, c'est mon oncle. C'est le grand-frère de ma maman, qui est mon petit-papa, mon tuteur, qui s'est occupé de tout ce qui est finances, la prise en charge et tout. Et l'intégration, c'est mon ami qui m'a aidée* » Camille.

### **Mise en relation avec les pistes d'exploratoire**

Parmi les pistes exploratoires formulées au début de mon travail, la première est que les obstacles administratifs freinent l'accès des étudiants africains aux études supérieures en Belgique. La seconde est que les difficultés financières et le manque de soutien institutionnel aggravent l'accès et l'intégration des étudiants africains dans l'enseignement supérieur belge (Direction des allocations et prêts d'études, 2020).

En fonction des données relevées lors des entretiens, il s'est avéré que la première piste ne correspondait pas entièrement à la réalité du terrain, car la majorité des participants ont déclaré ne pas avoir rencontré de réelles difficultés administratives pour obtenir leur visa d'étude. D'après leur dire, la procédure est simple, il suffit de suivre ce qui est demandé. Certains bénéficiaient déjà d'un certain capital économique ou travaillaient avant leur arrivée, ce qui facilitait cette étape. Pourtant, dans certains récits, le délai d'attente varie entre un mois et six mois. Cela peut paraître long néanmoins, ce n'est pas le ressenti des étudiants interviewés.

En revanche, la seconde piste d'exploration s'est trouvée confirmée et même approfondie. Les témoignages évoquent des difficultés financières qui peuvent être amplifiées par le fait que les institutions ne proposent pas d'aides financières aux étudiants africains. De plus, ils doivent être en mesure de prouver qu'ils bénéficient de moyens de subsistance suffisants. Ces contraintes poussent les étudiants à devoir travailler en même temps que leurs études

#### 4.1.1 Les obstacles liés à l'intégration académique

Plusieurs participants ont évoqué les difficultés liées à l'intégration académique. Ils ont exprimé un certain décalage avec les méthodes pédagogiques utilisées dans leur pays d'origine et celles pratiquées dans les établissements belges. *La méthode d'enseignement est totalement différente. Au Cameroun, on dicte les cours. Les étudiants recopient. Ici, en Belgique, le professeur a des cours magistraux. Donc le professeur rentre, il parle, il parle. Et parfois, la majorité même des étudiants, quand on vient d'arriver, ils ressortent toujours de leurs premiers cours sans avoir rien noté. Parce qu'on ne sait pas à quel moment est-ce qu'on va noter. Donc ça, c'était très compliqué.* » Jean. Ils mettent en avant la manière dont les cours sont dispensés, par exemple le rythme soutenu, le débit de paroles parfois rapide des enseignants, ainsi que le vocabulaire académique spécifique qui n'est pas toujours bien compris et constitue un obstacle à la compréhension des contenus des matières de cours. Beaucoup enregistrent les cours afin de pouvoir les réécouter par la suite, ce qui leur permet de mieux comprendre et saisir le contenu en prenant le temps de rechercher les définitions ou explications des notions évoquées par l'enseignant.

De plus, la digitalisation de l'informatisation en rigueur dans l'environnement universitaire (l'accès aux cours via des plateformes en ligne, l'inscription aux examens, les communications avec les enseignants via mail, etc.) était et est toujours pour certains une source de stress, surtout pour les étudiants peu familiarisés avec cela. Étant donné que, dans leur pays d'origine, la prise de notes de cours se faisait encore de manière majoritairement manuelle et que les informations étaient transmises de manière orale. *« Ici, tout est informatisé. Pour les examens, tu dois t'inscrire. Si tu ne t'inscris pas, pour lui, c'est considéré comme si tu as abandonné et que tu ne veux pas faire des examens. Et même si tu passes l'examen, tes notes ne seront pas prises en compte... Il faut tout le temps aller voir sur Internet, voir si ton programme est maintenu. Il y a eu des jours où je suis parti en cours, j'arrive et je vois que les cours étaient annulés, mais je ne savais pas. Et on me dit qu'on avait envoyé le mail par la prof, mais je n'ai pas vu »* Camille.

Certains ont dû apprendre dès le départ à se familiariser avec les outils numériques. Une intervenante m'a confié avoir mis des rappels sur son téléphone pour avoir le réflexe d'aller vérifier sa boîte mail ainsi que son intranet pour ne pas manquer d'informations importantes.

À cela se rajoute un sentiment de mise à l'écart dans les relations sociales à l'université. « *L'intégration n'a pas été facile en fait. Avec les autres étudiants, c'était très compliqué. Surtout lorsqu'il fallait former des groupes. Ils avaient toujours tendance, les étudiants blancs, à se mettre entre eux. Mais heureusement aussi, quand on était une forte communauté africaine, on se retrouvait toujours entre nous. C'est ce qu'ils ne nous aidaient vraiment pas. Parce qu'on avait aimé se mélange-là avec les autres. Afin d'apprendre aussi, savoir comment ça se passe. Mais à chaque fois qu'il fallait former des groupes, ils se formaient directement entre eux. Et ça fait qu'on était un peu exclus. Et si jamais on avait la malchance d'être le seul noir de la classe, là c'était chaud.* » Jean.

Plusieurs étudiants ont mentionné que « les étudiants blancs » ou même parfois « les étudiants noirs d'ici », pour reprendre leur propre expression, autrement dit les étudiants locaux, restent souvent entre eux. « *Les noirs s'assoient entre eux, les blancs s'assoient entre eux. C'était bizarre* » Alba. Ils ne cherchent pas forcément à intégrer les étudiants africains que ce soit lors de travaux de groupe ou tout simplement dans des cadres informels. Tout cela, rend difficile la création de liens et alimente un sentiment de marginalisation ou d'isolement. « *Je me suis posée la question, plutôt à mes frères Congolais. Pourquoi est-ce que les noirs s'assoient entre eux et les blancs s'assoient entre eux ? Et ils me répondent que ce sont les blancs qui ont voulu qu'ils s'assoient entre eux parce qu'ils ne se mélangent pas. J'ai dit, non, attendez, il faut vous mélanger* » Alba. Cette absence de mixité sociale peut créer une sensation d'invisibilité, de se sentir jugés, ce qui peut nuire à leur épanouissement et à leur intégration dans la communauté universitaire.

### **Stratégie d'adaptation mis en place**

Face aux difficultés d'intégration académique, certains étudiants africains ont mis en place des stratégies pour s'adapter à leur nouvel environnement. Certains ont fait l'effort de se diriger vers « les étudiants blancs » pour favoriser les échanges, créer du lien, éviter de ne rester qu'avec les membres de leur communauté pour mieux s'intégrer. « *Moi, j'ai voulu m'intégrer. Du coup, je me suis détachée. Je m'évitais de m'asseoir avec les noirs. Et je partais m'infiltrer avec eux. C'est comme ça que je me suis intégrée, aux blancs* » Alba.

Une démarche qui peut être difficile, mais nécessaire, je pense, pour faciliter leur intégration au niveau académique. *« Au début, ce n'est pas toujours facile, chacun reste dans son groupe. On a toujours cette crainte-là d'étudiants. Mais après un temps, une fois que quelqu'un arrive à briser la glace, on commence facilement à nouer de nouveaux contacts » Maxime.*

D'autres ont intensifié leurs efforts face à l'apprentissage en mettant en place des méthodes un peu plus poussées, en multipliant les lectures, en faisant plus de recherches sur les sujets abordés en cours et en écoutant les enregistrements des séances afin de mieux comprendre le contenu par rapport au vocabulaire académique. *« Ce n'est pas la même rigueur scientifique que d'où je viens. Ici, il y a vraiment une rigueur scientifique à respecter en termes de référencement, en termes de sources. Donc, les travaux ont une rigueur vraiment plus élevée, plus soutenue que d'où je viens. Donc, c'était mon principal défi. Petit à petit, j'ai dû comprendre comment ça marche ici. C'est dur pour arriver à relever ces défis-là... Donc, tu as dû redoubler d'efforts... J'ai lu plus que d'habitude et j'ai analysé plus que d'habitude. C'est ça qui fait que j'arrive à relever ces défis-là » Maxime.*

Un intervenant m'a dit s'être intégré dans des cercles et associations étudiantes afin d'être en contact directement avec les étudiants blancs. *« Là, je suis rentré dans un cercle et vraiment, les portes se sont ouvertes comme un boulevard, en fait. Donc, ça fait que j'ai été intégré." Jean.* Sa démarche était vraiment dans le but de s'intégrer à son nouvel environnement d'étude, car il était conscient qu'en étant avec les étudiants locaux sa scolarité serait plus simple et il serait plus facilement inclus dans la vie universitaire qu'en restant avec ses semblables. D'après lui, sa propre communauté peut être trop repliée sur elle-même et cela ne favorise pas l'intégration académique.

Toutefois, un point souligné par tous les étudiants est la proximité avec le corps enseignant. Contrairement à celle dans leur pays d'origine, où les enseignants étaient perçus comme distants, peu disponibles voire intimidants. *« La relation avec les profs, bon. Par contre, c'est très facile. Les professeurs sont accessibles. Contrairement aux professeurs au Cameroun. » Jean.* Ils ont souligné la facilité à rentrer en contact avec les enseignants en Belgique. Cette relation un peu plus égalitaire a renforcé un sentiment de reconnaissance et aide à faciliter ainsi leur intégration au système d'enseignement belge. *« Les professeurs sont patients, en fait. Même quand tu ne comprends pas, tu peux poser une question plusieurs fois. Ils arrivent à vraiment t'aider à bien te comprendre. Aussi, ils te poussent à la recherche. Ils te demandent*

*d'aller lire un ouvrage ou un auteur pour en savoir plus. Et ça, vraiment, c'est génial et tout. »*

Camille

### **Confrontation avec la théorie**

Malgré les différents obstacles rencontrés par les étudiants africains interrogés. Ils ont mis en place diverses stratégies d'adaptation par rapport aux difficultés d'intégration en milieux académiques. Sur ce plan, plusieurs d'entre eux ont adopté des pratiques comme le fait d'enregistrer les cours ou la recherche autonome d'informations, afin de pallier les écarts linguistiques et méthodologiques. Cela peut se traduire par un effort pour acquérir le capital culturel nécessaire à leur réussite dans un nouveau système académique différent, selon Pierre Bourdieu. Ce capital culturel peut se construire également par le fait que les enseignants soient plus accessibles et disponibles, ce qui permet d'enrichir leur apprentissage et de légitimer leur acquis à l'université.

Si on se base sur le modèle d'acculturation de Berry, celui-ci vient compléter cette analyse en prenant en compte l'ajustement culturel que vivent les étudiants africains dans leur nouveau pays d'accueil. Berry distingue plusieurs stratégies d'acculturation (intégration, assimilation, séparation, marginalisation) qui sont influencées par des facteurs individuels comme la motivation, la langue, l'identité, mais aussi par des facteurs structurels comme l'accueil de la société, les politiques éducatives, etc. Dans ce cadre, l'intégration académique ne dépend pas seulement de la volonté des étudiants, mais aussi du contexte institutionnel.

### **Mise en relation avec mes pistes exploratoire**

En ce qui concerne l'intégration académique, au début de mon travail de recherche, deux pistes d'exploration ont émergé de mes lectures. D'une part, l'idée que les discriminations raciales et culturelles au sein des institutions éducatives belges pouvaient constituer un frein à l'intégration des étudiants africains (Noubissie, 2017) et, d'autre part, que les étudiants bénéficieraient d'une solidarité communautaire leur permettant de mieux faire face aux difficultés d'accès et d'intégration dans l'enseignement supérieur (Brukmer, 2015).

Cependant, mon enquête de terrain est venue infirmer la première piste. En effet, aucun étudiant interrogé n'a relaté avoir subi de discrimination directe ou institutionnelle dans le cadre académique. Même si deux d'entre eux m'ont expliqué des expériences de discrimination ou de racisme dans la vie quotidienne en dehors du contexte universitaire. L'exemple relayé par l'une des étudiantes s'est déroulé dans les transports en commun, où des comportements

inadéquats peuvent survenir, comme une personne qui change de place en voyant l'étudiante s'asseoir à côté d'elle. Une autre relate qu'en voulant s'asseoir en face d'une femme et son enfant, celle-ci aurait pincé son nez et aurait ensuite chuchoté dans l'oreille de son enfant âgé de plus ou moins 8 ans afin que ce dernier reproduise le même geste. Cette attitude a réellement heurté l'étudiante et l'a fait pleurer. Toutefois, ces comportements, bien que réels et marquants, ne sont pas reliés au cadre académique. *« J'ai vécu une situation qui m'a vraiment blessé. » C'était dans le métro. Une dame blonde était assise avec sa fille, en face, sur les sièges qui se font face. Quand je me suis assis en face d'elles, la dame a tout de suite mis sa main sur son nez pour le fermer, comme si je sentais mauvais ». Alba*

En revanche, en ce qui concerne la seconde piste, celle-ci s'est avérée largement confirmée par les récits recueillis. La solidarité mise naturellement en place entre étudiants africains joue un rôle important dans leur parcours. Ils se soutiennent en s'échangeant les bons plans au niveau des jobs étudiants, des supports de cours, ou encore s'épaulent moralement face aux difficultés du quotidien. Cela favorise d'une part leur persévérance dans les études, mais aussi leur sentiment d'appartenance et de compréhension mutuelle dans un environnement totalement différent.

#### 4.1.2 Intégration sociale et le sentiment de solitude

Un des sentiments revu chez chaque intervenant est le sentiment de solitude depuis leur arrivée en Belgique. Il s'explique souvent par le réseau très restreint ou presque inexistant sur place. En effet, beaucoup de ces étudiants se retrouvent ici sans famille ni proches : leur capital social est très limité en dehors des cours ou, pour certains, de leur job étudiant. Certains étudiants ont confié qu'ils peuvent comprendre pourquoi certaines personnes peuvent sombrer dans la dépression, tellement l'isolement peut être pesant. Avant leur arrivée, ils ne comprenaient pas forcément ce que signifiait la dépression, car il s'agit d'un trouble rarement pris au sérieux dans de nombreux contextes africains. Cependant, face au mal-être qu'ils ont pu ressentir face à la solitude et à l'isolement social ici en Belgique, Leur expérience personnelle a permis de prendre conscience de l'impact que peuvent avoir la détresse psychologique et l'éloignement mental. De plus, ils relatent aussi que le mode de vie en Belgique est nettement plus individualiste qu'en Afrique où les personnes vivent avec des dynamiques de collectivité et de communauté. Ce décalage culturel renforce le sentiment de déconnexion de certains et

rend leur intégration sociale plus difficile. Ce sentiment d'isolement, ajouté à l'absence de repères familiaux et sociaux, émerge le mal du pays chez beaucoup d'entre eux.

En ce qui concerne l'intégration au sein de la société, les attitudes varient selon les étudiants interrogés. Certains ont tendance à rester principalement entre membres de leur propre communauté. *« Alors ici où je suis à Arlon ici j'ai des personnes donc on travaille avec eux bon c'est plus une relation d'ordre professionnel quoi en dehors du travail ce qui est sur je suis seule avec ma famille. Je suis en contact avec les amis avec qui on étudie de la communauté comme congolais aussi des Camerounais et puis un Béninois c'est tout pas les Belges. » Alex.* Cela peut limiter leur ouverture vers d'autres groupes sociaux et rendre l'intégration compliquée. À l'inverse, d'autres préfèrent s'éloigner de leurs habitudes culturelles et de leur cercle communautaire afin de mieux se fondre dans leur nouvel environnement, en apprenant les codes sociaux propres à la Belgique. *« Quand tu viens d'arriver, si tu veux t'intégrer, pour ça, il faut que tu abandonnes ta culture. Et ça, je l'ai fait. J'ai abandonné ma culture. À un moment donné, j'ai changé ma manière de parler, mon accent et ma manière de m'habiller. » Jean.*

Au milieu de ces deux catégories, d'autres étudiants ont adopté une posture plus nuancée, en cherchant à établir un équilibre entre la conservation de leur culture d'origine et la découverte de la culture locale. Pour ces derniers, cette double appartenance est vécue comme une richesse.

### **Stratégie d'adaptation**

*« Pour un départ, tu es obligé de mettre ta culture de côté. Si tu veux t'intégrer à 100%, tu es obligé de la mettre de côté... Et je sais quand même d'où je viens. Mais là, je suis les codes sociaux d'ici. » Jeans*

Les stratégies d'adaptions sur le plan social, varie par rapport aux profils. *« Oui, mon intégration s'est très bien passée. Parce que quand je suis arrivé, quand je me suis rendu compte que les Blancs étaient entre eux, heureusement, j'ai mon frère qui était là avant qui m'a dit « il faut que tu entres dans un cercle. Si tu veux faire partie de leur vie, il faut entrer dans le cercle. Là, ils vont te prendre comme un frère. Là, je suis rentré dans un cercle et vraiment, les portes se sont ouvertes comme un boulevard, en fait. Donc, ça fait que j'ai été intégré. Donc, mon intégration, ça s'est très bien passé. Et après aussi, vu que j'étais en couple avec une Européenne, le fait d'être dans son cercle d'amis, sortir entre eux et autres, je me suis très vite intégré, très facilement. Ah oui, oui, oui. » Jean.*

Certains étudiants ont fait le choix de s'ouvrir plus vers les étudiants locaux pour faciliter leur intégration, allant jusqu'à délaisser certaines habitudes ou s'éloigner de leur communauté d'origine pour mieux s'immerger dans la culture locale.

Contrairement à d'autres qui préfère rester entre membres de leur propre communauté. Ils font cela soit par confort, soit par peur du rejet ou de ressentir un sentiment de marginalisation de la part des locaux. « *Donc l'intégration n'a pas été facile en fait. Avec les autres étudiants, c'était très compliqué. Surtout lorsqu'il fallait former des groupes. Ils avaient toujours tendance, les étudiants blancs, à se mettre entre eux. Mais heureusement aussi, qu'on était une forte communauté africaine, on se retrouvait toujours entre nous.* » Laurent. Néanmoins, certains témoignages évoquent un positionnement intermédiaire, où les étudiants affirment s'enrichir de la culture locale tout en restant attachés à leurs racines. Dans l'ensemble, aucun des participants n'a exprimé une volonté de refus d'intégration ou de repli sur soi. Tous manifestent une volonté d'adaptation, chacun à son rythme et selon ses ressources personnelles.

Enfin, sur le plan émotionnel, plusieurs étudiants ont admis ressentir des moments de solitude ou de mal du pays. Pour dépasser cela, ils mobilisent des ressources comme le maintien des contacts réguliers avec les membres de famille ou des amis restés au pays. D'autre se dirige vers l'investissement dans les études ou encore le recours à la spiritualité au sein de centre évangéliste. Ces différentes stratégies témoignent d'une réelle résilience et d'un effort constant pour s'adapter à un environnement parfois perçu comme difficile et peu accueillant.

### **Confrontation avec les apports théoriques**

Comme expliquer à plusieurs reprises, les stratégies d'adaptation sociale des étudiants africains en Belgique varient en fonction de leur parcours, de leur entourage, et du capital social dont ils disposent à leur arrivée. Selon la théorie du capital social de Bourdieu, le capital social représente les ressources qu'un individu peut mobiliser grâce à ses réseaux relationnels. Il est ici important pour comprendre les trajectoires d'intégration des étudiants migrants. il conditionne leur capacité à accéder aux codes sociaux locaux, à tisser des liens significatifs, et à trouver leur place dans un nouvel environnement.

Certains témoignages illustrent une stratégie d'assimilation (Berry), où l'individu choisit de s'aligner sur la culture dominante, quitte à mettre de côté certains éléments de sa culture d'origine. C'est le cas de Jeans, qui affirme :

*« Pour un départ, tu es obligé de mettre ta culture de côté. Si tu veux t'intégrer à 100 %, tu es obligé de la mettre de côté... Et je sais quand même d'où je viens. Mais là, je suis les codes sociaux d'ici. »*

Ce positionnement reflète une volonté d'intégration totale, perçue ici comme conditionnée par l'abandon partiel de la culture d'origine, ce qui traduit une forme d'injonction implicite à l'assimilation.

D'autres, comme Jean, témoignent d'une intégration facilitée par la présence d'un réseau préexistant, autrement dit un capital social déjà constitué, souvent familial ou relationnel :

*« Heureusement, j'ai mon frère qui était là avant [...] il faut entrer dans un cercle. Là, ils vont te prendre comme un frère. [...] Le fait d'être en couple avec une Européenne [...] je me suis très vite intégré. »*

Ce témoignage illustre comment un capital social mixte (familial et relationnel avec les locaux) permet une stratégie d'intégration de Berry, c'est-à-dire une double appartenance culturelle entre le maintien de la culture d'origine et l'adoption des codes locaux. Ce type de trajectoire reste cependant plus accessible à ceux qui peuvent activer ces réseaux.

À l'inverse, d'autres étudiants choisissent ou se voient contraints à une stratégie de séparation, en maintenant une forte proximité avec leur communauté d'origine et en limitant les contacts avec la société d'accueil, souvent par défaut de capital social diversifié ou en réponse à des expériences d'exclusion. Laurent rapporte :

*« L'intégration n'a pas été facile [...] Surtout lorsqu'il fallait former des groupes. Ils avaient toujours tendance, les étudiants blancs, à se mettre entre eux. [...] Heureusement aussi, qu'on était une forte communauté africaine, on se retrouvait toujours entre nous. »*

Ce repli relatif ne traduit pas nécessairement un rejet de l'autre, mais plutôt un choix pragmatique et protecteur face à des logiques d'exclusion sociale. Ce repli est donc à lire aussi comme une adaptation contrainte, où le soutien communautaire joue un rôle essentiel de résilience.

Il convient de noter que la marginalisation, entendue comme un refus ou une exclusion des deux cultures Berry, ne se retrouve pas dans les discours. Aucun participant ne revendique une posture de retrait total ou de repli sur soi. Tous expriment une volonté d'adaptation, modulée par leur contexte, leur vécu, et leurs ressources. Certains témoignages évoquent même une

forme d'hybridation culturelle, signe d'une stratégie intégrative souple, où l'on s'enrichit de la culture locale tout en restant attaché à ses racines.

Sur le plan émotionnel, les étudiants évoquent des sentiments de solitude ou de manque affectif, souvent dus à l'éloignement familial. Pour y faire face, ils mobilisent diverses ressources : contacts réguliers avec la famille, retrait dans les études, ou encore engagement spirituel dans des églises évangéliques. Ces mécanismes peuvent être lus comme une forme de capital social symbolique et affectif, ancré dans des espaces communautaires ou religieux, qui offrent un soutien émotionnel et identitaire fort. Ils illustrent la résilience individuelle et collective, essentielle à une acculturation réussie, malgré les contraintes du contexte.

#### **Mise en relation avec mes pistes exploratoire du départ**

Aucune piste de réflexion spécifique n'a été formulée pour cette section, qui s'inscrit davantage dans la continuité des pistes de réflexions liées à l'intégration académique et sociale abordées précédemment.

## 4.2 Discussion des résultats

Ce chapitre sur la discussion propose une analyse des résultats obtenus grâce aux entretiens. Pour se faire, je compte comparer ces résultats à la littérature existante et relevé au début de ce mémoire. Cela permettra d'interpréter ces résultats en fonction des cadres théoriques mobilisés, tout en menant une analyse critique sur la démarche adoptée. Cette auto-analyse permettra de soulever certaines limites de la recherche, mais aussi d'ouvrir des pistes de réflexion pour de futures études et interventions en lien avec l'intégration des étudiants africains en Belgique

### 4.2.1 Rappel des principaux résultats

Plusieurs observations significatives ont été mises en évidence grâce aux entrevues réalisées avec les étudiants africains. Pour commencer, la plupart des participants ont exprimé un fort sentiment d'isolement. Cette solitude est fréquemment associée à l'éloignement de la famille, mais également à l'absence de liens avec les étudiants du coin. Cela a un impact significatif sur le bien-être psychologique pour de nombreuses personnes, particulièrement dans les premiers mois d'installation.

De plus, la barrière de la langue a été mentionnée comme un frein important à leur intégration dans le milieu universitaire. Que ce soit dans le cadre de discussions verbales, des nuances du

jargon universitaire, ou des interactions moins formelles avec les professeurs et les camarades, la langue peut se transformer en un facteur de frustration, d'incompréhension, voire d'isolement.

Néanmoins, en dépit de ces obstacles, un aspect positif se démarque clairement tous les étudiants sondés expriment un désir sincère de s'adapter à leur nouvel environnement. Tous, selon leur approche, mettent en œuvre des tactiques individuelles pour affronter les défis certains améliorent leurs aptitudes linguistiques, d'autres participent à des groupes d'étudiants ou à des associations, ou bien font appel à l'aide de collègues plus aguerris.

Cette aptitude à surmonter, à s'ajuster, à trouver des réponses malgré les difficultés, reflète une résilience exemplaire et un dévouement authentique dans leur cheminement de vie et d'études. Sous les défis, il y a surtout des parcours de bravoure, de ténacité et d'espoir.

#### 4.2.2 Interprétation des résultats

L'analyse des données montre que l'intégration sociale des étudiants africains en Belgique est complexe et se base sur plusieurs facteurs. Elle peut être influencées par plusieurs facteurs structurels et relationnels. Pour interpréter ces résultats, j'ai choisi de mobiliser certains outils conceptuels issus des travaux de Pierre Bourdieu et de John W. Berry.

Premièrement, le concept du capital social par Bourdieu permet de comprendre les logiques de solidarité et de réseau observées parmi les étudiants africains. Pour rappel, le capital social c'est l'ensemble des ressources accessibles à travers les relations sociales et les appartenances à des groupes. Dans le cadre de notre recherche, cette appartenance se manifeste à travers les cercles communautaires d'entraide, les associations étudiantes, ou encore les liens créés entre compatriotes. Ces réseaux sont importants dans la diffusion d'informations utiles comme l'accès aux logements, les démarches administratives, les astuces universitaires, mais aussi comme soutien moral dans un contexte parfois perçu comme distant voire compliquer. Ce capital social contribue donc à compenser, au moins de manière partiel, certains manques ou barrières institutionnelles.

Ensuite, l'acculturation proposée par Berry, cette théorie permet d'analyser la manière dont l'étudiant africain s'adapte culturellement et socialement à leur nouvel environnement. Cette étude, a démontré que plusieurs méthodes sont identifiées lors des différents entretiens. Certains adoptent une stratégie d'intégration, en conservant leur culture d'origine tout en cherchant à

s'intégrer dans la société belge. Pendant que d'autres privilégient une stratégie de séparation, en restant principalement en lien avec leur communauté d'origine. Cela est principalement dû à un sentiment de rejet ou des difficultés d'interaction avec la population locale. Très peu ont évoqué des formes d'assimilation complète ou de marginalisation totale. Ces trajectoires sont souvent liées à des éléments concrets : niveau de langue, expériences antérieures de discrimination, ou encore nature des soutiens sociaux disponibles.

Enfin, je peux dire que ces deux approches sont complémentaires. Dans le sens où l'intégration ne relève pas uniquement de la volonté individuelle des étudiants mais elle dépend aussi des ressources culturelles et sociales qu'ils peuvent mobiliser, et de la manière dont la société d'accueil facilite ou freine leur inclusion. En ce sens, le parcours d'intégration est un processus à la fois subjectif et structuré par des logiques sociales plus larges.

#### 4.2.3 Comparaison des données avec la littérature

Cette partie vise à confronter les données issues des entretiens avec les apports théoriques de la littérature, afin d'identifier les points de convergence et de divergence entre les expériences des étudiants interrogés et les analyses sociologiques existantes.

##### **Difficultés administratives**

Dans son étude (2013), Rakotonarivo met en évidence les restrictions croissantes qui pèsent sur la mobilité internationale des étudiants africains, en grande partie dues aux politiques migratoires des pays d'accueil. Ces obstacles incluent la complexité des procédures de visa, les frais de scolarité élevés et des conditions de séjour strictes. En Belgique, les étudiants africains doivent affronter de nombreuses démarches administratives : obtention de visa, preuves de ressources, certificats médicaux, questionnaire de motivation, etc. Le processus est d'autant plus lourd pour ceux issus de pays figurant sur la liste rouge de la FWB. À cela s'ajoutent des coûts importants (minerval majoré, redevances, équivalence...). Ces contraintes peuvent retarder ou empêcher l'accès à l'enseignement supérieur. Le durcissement des politiques migratoires rend également plus incertain le renouvellement du titre de séjour, parfois même avant la fin des études.

Toutefois, les étudiants africains rencontrés dans le cadre de cette recherche n'ont pas évoqué de difficultés particulières lors de l'obtention initiale de leur visa. En revanche, ils ont majoritairement souligné les complications liées au renouvellement de leur titre de séjour ou

pour justifier leur réussite académique ou prouver qu'ils disposent de moyens de subsistance suffisants pour poursuivre leurs études en Belgique.

### **Difficultés économiques**

Les résultats de mon enquête rejoignent de manière significative les observations faites dans la littérature concernant la précarité économique des étudiants africains en Belgique. En effet, les participants interrogés ont majoritairement évoqué des difficultés financières constantes qui influencent négativement leur quotidien et leur parcours universitaire. Plusieurs étudiants ont mentionné des situations de grande dépendance financière vis-à-vis de leur famille restée au pays, un accès limité aux aides sociales belges, ainsi que le poids important du coût de la vie (loyer, nourriture, transport, matériel pédagogique).

Ces témoignages font écho aux données présentées par l'enquête menée par l'Université libre de Bruxelles (ULB, 2023), qui souligne que de nombreux étudiants, notamment issus d'Afrique subsaharienne, vivent avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté fixé en Belgique. De même, l'étude du CIRE (2020) confirme que les étudiants africains rencontrent plus de difficultés que les autres groupes à accéder aux aides financières, en raison notamment de leur statut de non-ressortissants européens.

En complément, mes entretiens révèlent que, pour pallier ce manque de ressources, bon nombre d'étudiants doivent recourir au travail étudiant. Cependant, les témoignages confirment également les limites déjà pointées dans la littérature (Beghith, 2015 ; Béduwé & Giret, 2016 ; Observatoire des politiques migratoires, 2021) : restrictions horaires imposées par la législation (20 heures par semaine maximum), difficultés à concilier emploi et études, et discriminations dans l'accès à l'emploi. L'intensification du travail étudiant, notamment dans des secteurs précaires (nettoyage, horeca, livraison), vient alors peser sur le rythme académique, prolongeant le temps d'étude et menaçant l'obtention des crédits nécessaires dans le cadre du décret "Paysage".

Enfin, les difficultés économiques sont également accentuées par les coûts liés au logement et aux stages. Plusieurs étudiants ont confié vivre dans des conditions précaires : chambres exigües, logements partagés ou mal isolés. Ces situations rejoignent les constats de l'ULB (2022), qui montre que si les étudiants africains payent en moyenne un loyer légèrement inférieur à celui des étudiants belges, c'est souvent au prix de conditions de vie moins favorables. Les stages non rémunérés représentent une autre charge financière importante,

comme le révèle aussi l'étude de l'Université de Liège (2024), et cette contrainte a été confirmée dans certains récits recueillis.

Ainsi, cette convergence entre les témoignages recueillis sur le terrain et les travaux scientifiques souligne le poids déterminant de la précarité économique dans l'expérience d'intégration académique et sociale des étudiants africains. Ces réalités rappellent l'importance d'un accompagnement institutionnel renforcé, incluant une meilleure accessibilité aux aides, des dispositifs de soutien spécifiques, et une réflexion sur les inégalités structurelles qui pèsent sur ces parcours.

### **Les difficultés socioculturelles**

Les résultats de mon enquête confirment plusieurs constats présents dans la littérature concernant les difficultés d'intégration socioculturelle des étudiants africains en Belgique. L'un des obstacles majeurs identifiés est le choc culturel à l'arrivée. La majorité des personnes interrogées ont évoqué un décalage important avec les normes sociales, les codes de communication et les attentes pédagogiques. Cette difficulté initiale rejoint le modèle d'acculturation de Berry (1997), qui souligne l'impact des différences culturelles sur les processus d'adaptation dans un contexte migratoire. Elle est également en accord avec les travaux de Gakuba et Graber (2012), qui insistent sur les effets psychologiques et sociaux de ce choc, tels que le sentiment d'isolement, d'incompréhension, voire de solitude.

L'adaptation varie toutefois selon les profils. Certains étudiants montrent une capacité élevée d'adaptation, notamment en développant des stratégies d'intégration à travers les activités associatives, les réseaux communautaires ou le bénévolat. D'autres, en revanche, connaissent une forme de désengagement, marquée par une faible participation sociale et un retrait progressif du cadre universitaire. Ces observations rejoignent les trois niveaux d'adaptation sociale proposés par Ichaka Camara (2018) : élevé (autonomie et engagement), moyen (adaptation partielle), ou faible (désengagement, isolement, voire décrochage).

Un autre facteur clé est le capital social, tel que défini par Pierre Bourdieu. Les étudiants interrogés ont majoritairement déclaré être arrivés sans réseau personnel ou familial en Belgique. Ce manque de relations préexistantes constitue un facteur de vulnérabilité dans la mesure où il freine l'accès à des ressources informelles essentielles (logement, informations administratives, aide émotionnelle, etc.). Ce constat rejoint l'analyse de Bréant (2018), qui souligne que les étudiants issus de milieux moins favorisés, souvent sans relais locaux,

rencontrent davantage d'obstacles dans leur intégration. Certains parviennent néanmoins à reconstituer un capital social à travers des engagements culturels ou religieux, qui jouent un rôle structurant dans leur parcours.

### **La question de la discrimination dans le milieu académique**

Contrairement à certains travaux qui mettent en évidence des discriminations dans le cadre universitaire (Dhume & Cognet, 2020 ; Tarradellas & Landmeters, 2021), les étudiants que j'ai interrogés n'ont pas relaté avoir été victimes de discrimination directe dans le cadre académique, notamment dans leurs relations avec les enseignants, dans les évaluations ou les interactions en classe. Cette donnée permet de nuancer les conclusions de certains chercheurs et suggère que les universités fréquentées offrent globalement un cadre d'apprentissage perçu comme neutre ou relativement bienveillant.

Cela étant dit, l'absence de discrimination formelle ne signifie pas pour autant une intégration fluide. Les étudiants peuvent ressentir une forme d'invisibilité, ou bien percevoir des barrières symboliques qui rendent plus difficile la reconnaissance de leur parcours, en particulier lorsqu'il s'agit de valoriser leur capital culturel issu de contextes éducatifs africains. Ce phénomène s'apparente à ce que Bourdieu appelle la violence symbolique, c'est-à-dire l'imposition implicite de normes culturelles dominantes sans prise en compte des trajectoires alternatives.

Enfin, même si les étudiants n'ont pas mentionné de racisme académique explicite, le sentiment d'être perçus comme différents ou marginalisés en dehors de la salle de classe — par exemple dans la recherche de logement, d'emploi ou de stage — reste présent. Cela témoigne d'un processus de racisation plus diffus, tel que le décrit Guillaumin (2016), qui se manifeste dans les interactions sociales ordinaires plutôt que dans les structures formelles de l'enseignement.

## Conclusion générale

L'objectif de ce mémoire est d'explorer les obstacles rencontrés par les étudiants africains dans leur parcours d'accès à l'enseignement supérieur et leur intégration social en Belgique. Pour se faire, j'ai choisi d'orienter ma recherche sur les dimension administratives, financières, académiques et sociales de leurs vécus. Pour mener à bien mon enquête, j'ai mené une approche qualitative via des entretiens semi-directifs. Cela, m'a permis de recueillir la narration d'étudiants venus principalement d'Afrique subsaharienne avec des témoignages riches pour comprendre les différentes trajectoires d'une migration africaine.

Alors que certaines pistes exploratoires ainsi que les lectures préalables démontrent que les difficultés liées aux démarches administratives comme l'obtention du visa sont des démarches pénibles. La recherche auprès des intervenant relate que ce n'est pas si intense. En revanche, les lenteurs administratives liées au renouvellement du titre de séjour constituent bien des freins concrets.

Concernant le plan financier, la Belgique est perçue par les étudiants comme un pays assez accessible par rapport à d'autres destination européennes ou américaines. Cette idée est vite rattrapée par les réalités du coût de la vie comme les dépenses liées au logement par exemple. Il est donc nécessaire de cumuler études et job étudiants pour subvenir à ses besoins.

Pour l'obstacle académique, un réel effort d'adaptation est nécessaire pour assimiler le vocabulaire spécifique, comprendre le débit de parole relaté comme dextrement rapide des enseignants, s'adapter à l'informatisation généralisée. Mais il s'agit d'un défi où les étudiants se mobilise fortement pour réussir à comprendre et s'intégrer réellement. Pour se faire, ils enregistrent les cours, ils réalisent des lectures intensives, de l'entraide, l'intégration dans des cercle étudiant.

L'analyse social et culturelle révèle un énorme sentiment de solitude, qui est accentué par l'individualisme des Belges et l'éloignement des repères communautaire. Ce sentiment est très lourd à porter. Il engendre le sentiment du mal du pays et même des états de vulnérabilité psychologique.

Les théories mobilisées comme celle du capital social de Bourdieu ou l'acculturation selon Berry confirment que l'accès et la réussite dans l'enseignement ne dépendent pas seulement de

la motivation individuelle mais aussi de ressources mobilisées, du réseau, et du contexte d'accueil. L'intégration est un processus qui demande des ajustement réciproque mais aussi des inégalités de départ importantes en fonction du capital économique, social et linguistique dont disposent les étudiants.

Cette recherche, bien que limitée par la taille de son échantillon et son ancrage géographique restreint, ouvre la voie à plusieurs pistes d'approfondissement. Il serait pertinent d'élargir l'échantillon à d'autres universités belges, notamment néerlandophones, afin de comparer les dynamiques d'intégration selon les contextes linguistiques et institutionnels. Cela permettrait de mieux cerner l'influence des politiques universitaires locales et des environnements socio-culturels sur l'expérience des étudiants africains.

Par ailleurs, une approche comparative incluant les étudiants d'origine maghrébine ou d'autres régions d'Afrique permettrait d'enrichir l'analyse des trajectoires migratoires et académiques. Une étude sur le long terme serait également intéressante pour évaluer l'évolution des stratégies d'intégration au fil du parcours universitaire.

Enfin, un dialogue plus étroit entre chercheurs, institutions et étudiants concernés pourrait contribuer à la mise en place de politiques d'inclusion mieux adaptées, fondées sur les réalités du terrain

## Bibliographie

- (Administrateur, 2022; Bréant et al., 2018; *Carte UCLouvain*, s. d.; *Comment rendre*  
Administrateur. (2022, septembre 29). L'accès aux études, un droit pour tou·te·s ? Partie 1.  
*FUCID*. <https://www.fucid.be/laces-aux-etudes-un-droit-pour-tou-te-s-partie-1/>
- Bréant, H., Chauvin, S., & Portilla, A. (2018). Les migrations internationales à l'épreuve du  
capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225(5), 8-13.  
<https://doi.org/10.3917/arss.225.0008>
- Carte UCLouvain*. (s. d.). Google My Maps. Consulté 29 mai 2025, à l'adresse  
<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1HG5PK2uuYBRBa2OxrJN-p-12JKRlo68>
- Claude, G. (2019, décembre 12). Échantillonnage : Tout ce que vous devez savoir pour vos  
recherches ! *Scribbr*. <https://www.scribbr.fr/methodologie/echantillonnage/>
- Comment rendre compte de la mobilité sociale ? - TES - Théories Sciences économiques et*  
*sociales—Kartable*. (s. d.). Consulté 27 mai 2025, à l'adresse  
<https://www.kartable.fr/ressources/ses/theories/comment-rendre-compte-de-la-mobilite-sociale-1/10691>
- Demande de visa D (article 9) | IBZ*. (s. d.). Consulté 27 mai 2025, à l'adresse  
<https://dofi.ibz.be/fr/themes/third-country-nationals/residence-permit-9bis-9ter/demande-de-visa-d-article-9>
- Ducharme, H. (2019). Réfugié, migrant, le poids des mots. *Revue Lumen Vitae*, 2, 127-134.  
<https://doi.org/10.2143/LV.00.0.0000000>
- Emploi FW-B*. (s. d.). Chiffres Clés. Consulté 29 mai 2025, à l'adresse  
<https://statistiques.cfwb.be/transversal-et-intersectoriel/emploi-fw-b/>
- Etudier en Belgique*. (2024, avril 30). SPF Affaires étrangères - Commerce extérieur et  
Coopération au Développement. <http://diplomatie.belgium.be/fr/venir-en-belgique/etudier-en-belgique>
- Glevarec, H. (2021). L'« espace social » selon P. Bourdieu. Les fondements d'une figuration  
de la société et d'une interprétation des pratiques culturelles. *L'Année sociologique*, Vol.  
71(1), 223-266. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/anso.211.0223>
- Guide de l'enquête de terrain—Stéphane Beaud, Florence Weber—Éditions La Découverte*.  
(s. d.). Consulté 22 mai 2025, à l'adresse  
[https://www.editionsladecouverte.fr/guide\\_de\\_l\\_enquete\\_de\\_terrain-9782707160089](https://www.editionsladecouverte.fr/guide_de_l_enquete_de_terrain-9782707160089)
- Lacroix, T. (2016). 1. Migrant, migration : De quoi parle-t-on ? In *Migrants* (p. 19-35). Armand  
Colin; Cairn.info. <https://shs.cairn.info/migrants--9782200615437-page-19?lang=fr>

- Lafleur, J.-M., & Marfouk, A. (2017). *Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle*. Academia-l'Harmattan.
- L'ANNEXE 15—Verviers*. (s. d.). [Démarche]. Consulté 27 mai 2025, à l'adresse <https://www.verviers.be/ma-ville/administration/services-communiaux/etrangers/demarches/F-12019annexe-15>
- Mahfud, Y., Badea, C., & N'gbala, A. (2015). Distance culturelle et préjugés à l'égard des immigrés en France : Le rôle des modèles d'intégration. *Revue internationale de psychologie sociale*, 28(2), 53-79. <https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-psychologie-sociale-2015-2-page-53>
- Méthodes empiriques de recherche en information et communication*. (s. d.). calameo.com. Consulté 27 mai 2025, à l'adresse <https://www.calameo.com/read/00001585690a8bd66be75>
- Migrations | Statbel*. (s. d.). Consulté 28 mai 2025, à l'adresse <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population/migrations>
- Nombre d'étudiants en fonction de leur origine et de leur sexe*. (s. d.). Chiffres Clés. Consulté 27 mai 2025, à l'adresse <https://statistiques.cfwb.be/transversal-et-intersectoriel/genre/nombre-detudiants-en-fonction-de-leur-origine-et-de-leur-sexe/>
- Origine | Statbel*. (s. d.). Consulté 28 mai 2025, à l'adresse <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/origine>
- Politique d'immigration des étudiants en Belgique : Perspective historique, Etat des lieux et Projections | EMN*. (s. d.). Consulté 29 mai 2025, à l'adresse <https://emnbelgium.be/fr/publication/politique-dimmigration-des-etudiants-en-belgique-perspective-historique-etat-des-lieux>
- Ponthieux, S. (2006). III. Bourdieu : Le « capital » social ». In *Le capital social* (p. 33-42). La Découverte; Cairn.info. <https://shs.cairn.info/le-capital-social--9782707147493-page-33?lang=fr>
- Rhein, C. (2002). Intégration sociale, intégration spatiale. *L'Espace géographique*, 31(3), 193-207. <https://doi.org/10.3917/eg.313.0193>
- Roegiers, X. (2010). Chapitre 1. Les enjeux de l'intégration des acquis dans l'enseignement. *Pédagogies en développement*, 11-26. <https://shs.cairn.info/la-pedagogie-de-l-integration--9782804160098-page-11>
- Simon, P. (2004). Migrations, intégration, discriminations. *Population*, 59(3), 623-644. <https://doi.org/10.3917/popu.403.0623>
- Studentenmigratie\_2007.pdf*. (s. d.). Consulté 28 mai 2025, à l'adresse [https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/studentenmigratie\\_2007.pdf](https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/studentenmigratie_2007.pdf)

Tarradellas, A., & Landmeters, R. (2021). Les mobilités des étudiantes et des étudiants africains : Une histoire transnationale de l’Afrique depuis la décolonisation. *Diasporas. Circulations, migrations, histoire*, 37, Article 37. <https://doi.org/10.4000/diasporas.6089>

TESTENOIRE, E. (s. d.). *Plans et accès des campus*. ULB; Emmanuel TESTENOIRE. Consulté 29 mai 2025, à l’adresse <https://www.ulb.be/fr/plans-et-acces>

*Venir en Belgique*. (s. d.). SPF Affaires étrangères - Commerce extérieur et Coopération au Développement. Consulté 28 mai 2025, à l’adresse <http://diplomatie.belgium.be/fr/venir-en-belgique>

## Annexes

Annexe 1 : guide d'entretien étudiants

### Thèmes et questions

#### 1. Informations Générales sur l'Interviewé :

- Pouvez-vous vous présenter (nom, âge, nationalité, année d'études, domaine d'étude) ?
- Depuis combien de temps êtes-vous en Belgique et dans quelle ville résidez-vous ?

#### 2. Parcours académique et motivations

- Pouvez-vous décrire votre parcours académique avant de venir en Belgique ?
- Quelles ont été vos principales motivations pour choisir la Belgique comme destination d'études ?
- Comment avez-vous préparé votre arrivée et votre inscription dans une institution belge ?

#### 3. Procédures administratives et financières

- Quelles démarches administratives avez-vous entreprises pour venir étudier en Belgique (visa, équivalence de diplômes, etc.) ?
- Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors de ces démarches ? Si oui, lesquelles ?
- Comment avez-vous trouvé l'orientation et l'accompagnement administratif pour les étudiants étrangers en Belgique ?
- Comment avez-vous financé vos études et votre séjour en Belgique ? Les exigences financières ont-elles constitué un obstacle pour vous ?

#### 4. Intégration académique

- Comment décririez-vous votre expérience au sein de l'institution académique belge (méthodes d'enseignement, relations avec les enseignants et les autres étudiants) ?
- Avez-vous bénéficié de dispositifs d'accueil ou de soutien spécifiques pour les étudiants internationaux ?
- Quels ont été les principaux défis académiques que vous avez rencontrés et comment les avez-vous surmontés ?

## 5. Conditions de vie et intégration sociale

- Comment avez-vous trouvé un logement en Belgique ? Avez-vous rencontré des difficultés à ce sujet ?
- Comment évaluez-vous le coût de la vie en Belgique par rapport à votre pays d'origine ?
- Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder aux soins de santé ou à d'autres services essentiels ?
- Comment s'est déroulée votre intégration sociale en Belgique ? Avez-vous participé à des associations étudiantes ou des groupes communautaires ?

## 6. Discriminations et défis spécifiques

- Avez-vous été confronté à des situations de discrimination ou de préjugés en Belgique ? Si oui, pouvez-vous les décrire ?
- Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels les étudiants africains sont confrontés en Belgique ?
- Quelles stratégies avez-vous adoptées pour faire face à ces défis ?

## 7. Soutien et recommandations

- Quels types de soutien (institutionnel, associatif, personnel) avez-vous reçus pour faciliter votre intégration et votre réussite académique ?
- Quels conseils donneriez-vous aux futurs étudiants africains souhaitant étudier en Belgique ?
- Quelles recommandations feriez-vous aux institutions belges pour améliorer l'accueil et le soutien des étudiants africains ?
- Minerval majoré ?

## Conclusion

- Y a-t-il d'autres aspects de votre expérience en Belgique que vous souhaiteriez partager ?
- Remerciements pour le temps accordé et rappel de la confidentialité des informations partagées.

